

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement Service des Ressources Humaines - Bureau des relations sociales



## Comité Social Territorial en formation spécialisée

## Santé, Sécurité et Conditions de Travail

**Du 10 octobre 2023** 

Point n°2.1 : Fiches de risques professionnels

Info Paris
3975\* ou paris.fr
\* Prix d'un appel local à
partir d'un poste fixe

# Direction des Ressources Humaines Sous-Direction de la qualité de vie au travail Service de Médecine Préventive 44 rue Charles Moureu,75013 PARIS

Paris, le 17 Août 2022

Objet : DEVE visite des locaux du 5 rue de Cambrai dans le 19ème



La visite a été effectuée le Jeudi 17 Août 2022 entre 9h30 et midi par le Dr Tama Oudni-Lakbal, médecin de prévention, accompagnée de Mme Audrey Marco et Mme Emilie Bouillon, infirmières au Service de Médecine Préventive, en présence de Mr Cédric Vaillant, agent de maîtrise.

#### A -Propositions d'améliorations des conditions de travail

- → Il est souhaitable que l'agent de maîtrise effectue une formation au management.
- ★ L'équipe ATEE est à renforcer.
- → Le système de chauffage du bâtiment est à revoir. Les radiateurs paraissent manifestement trop petits au regard de l'espace à chauffer.
- → Une ventilation mécanique est à mettre en place dans la laverie.
- → Le contenu de l'armoire à pharmacie est à compléter, à actualiser et supprimer les produits périmés.
- → Le positionnement de l'armoire à pharmacie dans le bureau de l'agent de maîtrise n'est pas adapté en terme d'accessibilité pour les agents.
- ★ L'affichage des numéros du SMP, du SAM est à actualiser.
- → Une ventilation adaptée pour le local matériel et outillage est à mettre en place.
- → Un exercice d'évacuation incendie est à réaliser.

- → Une réflexion sur l'accessibilité de la sortie de secours est à mener. Une sortie de secours ne peut être entravée par une porte fermée à clef.
- ◆ Une étude par le médecin du travail des produits phyto sanitaires utilisés pour la culture de la vigne biologique est à faire. Les fiches de données de sécurité de ces produits sont à communiquer au médecin de prévention.
- → Une dotation adaptée en matière de chaussures de sécurité, de gants et de vêtements de travail est à fournir.
- → Une tringle est à installer dans les vestiaires des hommes pour qu'ils puissent pendre leurs vestes sans risque de contamination, (Nous avons constaté le jour de la visite que des vestes étaient accrochées sur le même porte-manteau)
- → Le passage de l'ergonome est nécessaire pour l'aménagement du bureau de l'agent de maîtrise et de son adjointe.
- → Le bureau de l'agent de maîtrise et de son adjointe est à ranger.
- → Le monte-charge est à réparer pour prévenir le risque de TMS lié au port de charges.

#### **B-Informations données:**

- → 50 astuces pour manger mieux et bouger plus.
- ★ La santé du cœur.
- ★ Le SAM.
- → La visite médicale.
- → Ma santé et le travail sur écran.
- ★ La canicule.
- ★ Le contenu de l'armoire à pharmacie.
- → La conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang.

#### **C-Effectifs des agents :**

- → 1 chef d'atelier, agent de maîtrise.
- → 1 adjointe au chef d'atelier.

#### Sur le site Cambrai:

- ★ 6 jardiniers dont 5 femmes.
- → 3 ATEE hommes.

#### Sur le site Riquet :

→ 4 jardiniers hommes.

#### Sur le site Jaurès :

- ◆ 4 jardiniers hommes.
- **→** 1 ATEE femme.

#### Sur le site Ribeval:

- → 5 jardiniers dont 1 femme et 1 apprenti.
- **→** 2 ATEE hommes.
- Pour compléter les effectifs, il manque l'affectation de 1 ou 2 ATEE.
- Les agents sont tous titulaires à l'exception de l'apprenti et de l'agent de maîtrise qui est stagiaire.

- Le jour de notre visite un agent est en congé maladie.
- 4 agents bénéficient d'un aménagement de poste.
- 1 agent est en situation de handicap.

#### **Horaires et organisation du travail:**

7h30-16h18. Pour l'agent de maîtrise et pour les jardiniers en été.

En cas de canicule, les horaires sont de 7h30-13h30.

Les agents réalisent des astreintes sur la base du volontariat le WE.

L'équipe ATEE fait l'ouverture des jardins et l'équipe agent d'accueil de surveillance font les fermetures des jardins

<u>D-Tâches</u>: Les agents de la DEVE assurent l'aménagement et l'entretien des espaces verts : jardins, squares et parcs.

#### Agent de maîtrise :

- → Il manage l'équipe.
- → Il s'assure de la qualité de réalisation des missions confiées.

#### Jardiniers:

- → Ils assurent l'entretien horticole des squares, parcs et jardins.
- + Ils mettent en valeur le patrimoine végétal.
- → Ils réalisent des aménagements écologiques.
- → Ils entretiennent les réseaux d'arrosage.
- → Ils sont au contact du public.

#### Les agents techniques d'entretien des espaces :

- → Ils assurent l'ouverture des squares, parcs et jardins.
- → Ils nettoient les espaces.
- → Ils collectent les déchets.
- → Ils contrôlent les jeux et les toilettes.
- **→** Ils désherbent.
- → Ils effectuent les petits travaux d'entretien.
- → Ils nettoient les puisards, les caniveaux et les fontaines.
- → Ils nettoient les graphitis.
- → Ils sablent lors des temps de neige ou de gel.
- → Ils assurent une bonne relation avec le public.

#### **E-Formation des agents :**

Agent de maîtrise : sa formation au management est nécessaire.

Formation aux premiers secours : 2 agents sont formés. 2 autres agents vont partir en formation.

Formation permettant de descendre dans les chambres d'arrosage : 3 agents sont formés. 1 agent va partir en formation.

Permis de conduire : 2 ATEE ont le permis de conduire ce qui est insuffisant sur ce secteur. Formation concernant la viticulture :2 agents sont formés.

#### F-Description du secteur :

Le secteur est décrit comme difficile et dangereux. Les agents travaillent en binôme du fait de la population qui fréquente les jardins. Ils ont pour consigne de se mettre en retrait lors de difficultés avec des usagers et de contacter le CVO.

Le secteur est très étalé géographiquement. Il faut plus de 30 minutes à pied pour traverser ce secteur.

Le secteur comprend 12 jardins, squares et parcs.

Des vignes sont présentes sur ce secteur.



Secteur Nord-Ouest

L'atelier est situé au 5 rue de Cambrai dans le 19<sup>ème</sup>. Nous accédons aux locaux en passant par une grille avec interphone.

L'atelier est hébergé dans des locaux du STEGC.

Les locaux sont partagés par 4 directions.

2 autres sites abritent des vestiaires et une salle réfectoire pour les agents. Ces 2 sites se trouvent rue Hoffmann dans le 19ème et rue Riquet dans le 19ème. Le jour de notre visite, nous n'avons pas visité ces lieux secondaires.

#### G-Les locaux du 5 rue de Cambrai :

Les locaux abritent les vestiaires et le réfectoire des agents du secteur Cambai et Riquet Le rez-de-chaussée.

L'entrée des locaux se fait par le rez-de-chaussée.

La porte d'entrée vitrée du bâtiment est cassée.

Une armoire à pharmacie est présente dans cet espace. Nous n'en avons pas contrôlé le contenu le jour de notre visite.

Les numéros d'urgence et celui du SMP sont affichés. Cet affichage est à réactualiser. Il nous a été dit que les conseils de prévention contre la leptospirose étaient affichés. Nous n'avons pas trouvé cet affichage.

Les locaux utilisés par la DEVE sont :

- → 2 niveaux
- **♦** Sous-sol.
- → 1<sup>er</sup> étage.

#### Le 1<sup>er</sup> étage comprend :

Le bureau de l'agent de maîtrise et de son adjointe.







Il n'y a pas de VMC dans les bureaux.

2 postes informatiques sont disponibles.

Le sol du bureau est encombré entraînant un risque de chute.

Le passage de l'ergonome est nécessaire pour revoir l'aménagement du bureau de manière à prévenir l'apparition de TMS.

La brochure « Ma santé et le travail sur écran » a été communiquée.

La pharmacie se trouve dans ce bureau. Le produit désinfectant est périmé le jour de notre visite. Le contenu de l'armoire à pharmacie est à actualiser tel que communiqué.





Il n'y a pas de Dakin pour les accidents d'exposition au sang dans la pharmacie le jour de notre visite. La conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang est à afficher. Le bureau étant fermé à clef, les agents ne peuvent pas accéder à la pharmacie en l'absence de l'agent de maitrise ou de son adjointe.

#### + Le bureau des cadres.

Le bureau est rangé. Il est équipé de 2 postes informatiques. Un réfrigérateur et un micro-onde sont disponibles.





#### -Un couloir qui sert aussi de lieu d'affichage.

L'affichage est organisé par thème. Il y a beaucoup d'informations affichées ce qui ne rend pas aisée la lecture des informations essentielles. Un poste informatique est à disposition des agents.





#### -Une salle de repos qui sert aussi de réfectoire.

Un casier est disponible pour chaque agent. Des tables et des chaises sont à disposition.

3 réfrigérateurs, 3 micro-onde, 1 four, 2 machines à café, des plaques, un évier et 1 bouilloire sont à disposition.







#### -Une laverie.

2 machines à laver et 2 sèche-linge sont disponibles. Une forte odeur d'humidité est présente. La ventilation mécanique fonctionne mais elle est insuffisante.





#### Un vestiaire homme.

Chaque agent bénéficie d'un double casier pour séparer leurs vêtements de ville et leurs vêtements professionnels.

Des bancs sont disponibles.

Un porte-manteau est utilisé pour de nombreux vêtements. Il est nécessaire de séparer les vêtements de chaque agent afin de limiter le risque de contamination.

Une tringle est à installer pour que les agents puissent accrocher leurs vêtements.

La ventilation mécanique fonctionne dans les vestiaires.

- → 4 douches hommes.
- → 4 toilettes hommes à l'anglaise dont 1 toilette handicapé.
- → 4 lavabos hommes.
- → 3 urinoirs.
- → Un vestiaire femme.
- → 2 lavabos femme.
- → 2 douches femmes.
- + 1 toilette femme aménagé pour personne handicapée.







À l'exception de la laverie, les espaces peuvent tous être ventilés naturellement en ouvrant les fenêtres.

Les locaux sont propres et bien entretenus. Le ménage des locaux est effectué quotidiennement par un prestataire extérieur. 2 membres de l'équipe renforcent le travail des prestataires le vendredi pour effectuer un nettoyage approfondi des locaux. Les sanitaires sont neufs et dans un bon état de propreté.

Les locaux sont chauffés par le chauffage électrique. Ce chauffage est décrit comme insuffisant l'hiver.



Les locaux sont décrits comme chauds l'été.

La luminosité des locaux est correcte en raison de la présence de fenêtres.

#### Le sous-sol comprend :

#### Le local matériel et outillage.

Le local est propre et bien rangé.

Une forte odeur est présente dans ce local qui est insuffisamment ventilé.



#### La réserve.

L'espace est rangé.

La ventilation fonctionne. Il n'y a pas d'odeur particulière.





#### La cave.

Des bouteilles de vin sont stockées.

Des cuves pour la fermentation du raisin sont présentes.





#### Le garage.

Les véhicules des 4 services hébergés dans le bâtiment sont garés dans ce garage. La DEVE utilise 2 Gladiators, 1 porteur, 1 fourgon électrique et 1 goupil électrique.





#### -Un local air comprimé.

Ce local présente une forte odeur.

- -L'espace où est stocké l'essence se trouve à l'extérieur du bâtiment dans un espace naturellement bien ventilé.
- -Un monte-charge dessert l'ensemble des niveaux du bâtiment. Il est en panne le jour de notre visite.





#### Sécurité incendie :

- → La sortie de secours est située dans les bâtiments du STEGC. Elle est fermée à clef.
- → Il n'y a pas eu d'exercice d'évacuation incendie depuis plus d'1 an.

Les extincteurs ont été vérifiés en 9/2022

→ Le plan d'évacuation à destination des pompiers se trouve dans le sas du hall de l'immeuble.

#### **H-Risques professionnels**

#### **→** Risque d'accidents

- -Secteur morcelé, multiplicité des jardins et déplacements multiples sur les rues denses en circulation et population. Risque d'accident, de chutes, de plaies et contusions.
- -Fournir des gilet fluorescent et matériel adapté aux activités exposantes

#### + Risque TMS

- Les gestes répétitifs pour l'entretien des parcs et jardins avec des postures debout prolongées et penchées (surtout le fait de refaire déjà un travail fait car dégradé par les usagers).
- -Les effort physiques quotidiens combinés aux conditions environnementale (port de charges, parcourir de distances, chaleur, le froid, la pollution atmosphérique) peuvent aggraver les pathologies cardio-respiratoires.
- -Les agents souhaitent un renforcement de l'équipe ATEE (manque d'effectif, absentéisme, des congés maladie longue durée non remplacé)
- Une évaluation de la charge de travail réel est nécessaire au regard de la plainte des agents sur la pénibilité des tâches répétitives

#### + Risque psychosocial

- -Au regard de la fréquentation massive de ces jardins par des personnes sans domicile fixe(sdf) ou souffrant de toxicomanie, les tâches d'entretien et de maintenance ont pris une place importante dans le travail des jardiniers. Nous avons constaté le jour de la visite sur les abords des jardinières des sdf occupant les espaces (direction vers Rosaparc.
- -Le risque d'agression verbale et physique est élevé. Les incivilités sont en nette progression pouvant générer des pathologies psychosomatiques (troubles du sommeil, troubles de l'humeur, ulcère, hypertension).
- -Le travail en binôme et fortement recommandé
- -Éviter les situations de tensions en favorisant l'ambiance du travail, la communication positive et apprendre à travailler ensemble
- -Formation à la gestion de RPS (repérage et prévention).
- -Accompagnement des nouveaux chefs dans la dynamique de l'organisation et la gestion des crises et conflits.

#### **★** Risques biologiques

De nombreux déchets sont éparpillés à différents endroits malgré les efforts des agents.

Des dépôts (meubles) sauvages sont déposés dans les rues parfois dans les jardins et le ramassage de déjections canines et humaines est fréquente pouvant générer de maladies infectieuses

Selon les dires de chef d'atelier, une diminution du ramassage de seringue est à signaler. Une vigilance est à observer pour éviter de se faire piquer

La procédure AES doit être affiché et connue des agents.

La boite à pharmacie est à compléter et il faut supprimer les produits périmés.

#### I-Les EPI:

- → Les agents se plaignent du fait que leurs gants en cuir s'usent rapidement.
- → Ils ne reçoivent, dans leur dotation, des chaussures de sécurité que tous les 2 ans ce qui est insuffisant pour les protéger correctement.
- → Les pantalons fournis dans la dotation s'usent vite à l'entre-jambe.

Nous vous remercions pour l'accueil que vous nous avez réservé.

Dr Oudni- Lakbal : médecin de prévention

Audrey Marco

Emilie Bouillon: Infirmières du SMP.

## FICHE DE RISQUES PROFESSIONNELS

#### Cimetière du Père Lachaise

Création de la Fiche le 7 novembre 2022

Visites réalisées le : 17 03 2022 ; 15 04 2022 ; 03 06 2022 ; 9 09 2022 ; 6 12 2022

**DIRECTION: DEVE** 

Sous-Direction Service des Cimetières

Adresse établissement : 16 rue du Repos 75020

Responsable: Mr Gallot Benoit

<u>Présents</u>
Médecin de prévention :
Dr Sylvie Robine-Langlois
Infirmière:
Me Chloé Morette
BPRP
Mr Tanguy Dagard
Conservateur
Mr Benoit Gallot



# RAPPEL sur REFERENCES REGLEMENTAIRES légitimant la Fiche de Risques professionnels

#### Décret n°85-603 du 10 Juin 1985 Article 14

Modifié par Décret n°2008-339 du 14 avril 2008 - art. 2

Le service de médecine préventive conseille l'autorité territoriale, les agents et leurs représentants en ce qui concerne :

- 1° L'amélioration des conditions de vie et de travail dans les services ;
- 2° L'hygiène générale des locaux de service ;
- 3° L'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la physiologie humaine ;
- 4° La protection des agents contre l'ensemble des nuisances et les risques d'accidents de service ou de maladie professionnelle ou à caractère professionnel;
- 5° L'hygiène dans les restaurants administratifs ;
- 6° L'information sanitaire.

#### Article 14-1

Modifié par Décret n°2012-170 du 3 février 2012 - art. 13

Modifié par Décret n°2012-170 du 3 février 2012 - art. 18

ans chaque service d'une collectivité territoriale et dans chaque établissement public relevant d'une collectivité territoriale ou établissement public des collectivités territoriales entrant dans le champ d'application du présent décret, le médecin du service de médecine préventive établit et tient à jour, en liaison avec l'agent désigné en application de l'article 108-3 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée et après consultation du comité mentionné à l'article 37, une fiche sur laquelle sont consignés les risques professionnels propres au service et les effectifs d'agents exposés à ces risques.

Le médecin du service de médecine préventive a accès aux informations lui permettant d'établir la fiche des risques professionnels mentionnée ci-dessus. Cette fiche est établie dans les conditions prévues par le code du travail\*. Elle est communiquée à l'autorité territoriale. Elle est tenue à la disposition des agents mentionnés à l'article 5. Elle est présentée au comité mentionné à l'article 37, en même temps que le rapport annuel du médecin du service de médecine préventive prévu aux articles 26 et 51.

Le comité mentionné à l'article 37 est, en outre, régulièrement informé de l'évolution des risques professionnels entrant dans son champ de compétence.

\*Références : Art D4624-37 du code du travail Article D4624-37

- Modifié par <u>Décret n°2012-135 du 30 janvier 2012 art. 1</u>
- Modifié par <u>Décret n°2012-137 du 30 janvier 2012 art. 1</u>
- Abrogé par DÉCRET n°2014-798 du 11 juillet 2014 art. 1

Pour chaque entreprise ou établissement, le médecin du travail ou, dans les services de santé au travail interentreprises, l'équipe pluridisciplinaire établit et met à jour une fiche d'entreprise ou d'établissement sur laquelle figurent, notamment, les risques professionnels et les effectifs de salariés qui y sont exposés.

#### 1. CONDITIONS GENERALES DU TRAVAIL

Les postes identifiés L'organisation du temps de travail La description des locaux L'organisation des secours

POSTES IDENTIFIES	Stagiaires	Titulaires	TOTAL
Administratifs		11	11
(attachés administratifs Paris, SA ADM Paris, ADJ Administratifs)			
SPEC-Police (TECH TRANQ P SURV)		3	3
Admin-Police		32	32
(AGT AC SURVEIL)			
Ouvrier-Technique	7	27	34
(P.Maitrise.ADM.PAR,			
TECH.SER.OP, ATEE,			
FOSSOYEURS)			
	7	73	80

TYPES DE	Titulaires	Contractuels/autres	Temps plein /
CONTRATS			Temps partiel
	73	7	3
Postes aménagés			
RQTH	1 (stagiaire)		

ORGANISATION	Horaires fixes	Travail	Travail	Commentaires
TEMPS		posté	de nuit	
TRAVAIL				
Agents de la conservation	Plage fixe 8H30 12H30 14h17h			
ATEE	8H 12H 13H 16H3O			
Fossoyeurs	8H 12 H 13H 16H33			
Agents d'accueil				
et de surveillance	Les horaires varient selon les saisons et pour commencer au plus tôt à 7H40 et finir au plus tard à 18H24 en fonction des jours et des services.			Il existe un roulement dans les activités à la fois sur la journée et sur la semaine Travail en roulement le WE

L'agent affecté au crématorium est en poste de 9h à 17H30 (en roulement sur la semaine)		Roulement un WE sur 2 avec les AAS du site
		principal
Cimetières		
annexes gardiens logés:		
8H -12H 14H-17H30		

#### Présentation du Site:

#### 1. <u>Cimetière du Père Lachaise : 16 rue du repos 75020 Paris</u>



Activité: 1300 dispersions 650 inhumations 1000 inhumations terrain 3 millions de visiteurs par an.

**Conservation**: Bâtiment près de l'entrée principale du cimetière sur 4 niveaux, le second étage étant occupé par des logements et le 3<sup>eme</sup> étage par le bureau du patrimoine. Des travaux sont prévus en décembre 2022 et auront lieu en site occupé. Un groupe de travail concernant les travaux a été mis en place depuis 2019. Les priorités ont été fixées en terme de confort des agents et de confidentialité

#### <u>RDC</u>

- bureau du conservateur
- Un open space comprenant un poste de pré accueil, deux postes d'accueil et 4 postes en back office dédiés à des tâches spécifiques : inhumations, exhumations, dispersions. L'ancien bureau de la régie donne sur l'open space mais est entièrement cloisonné. Un agent est détaché dans un bureau séparé accessible par un couloir pour les reprises administratives

- bureau du garde de travaux
- bureau de l'agent chargé des « reprises »

#### <u>ler étage:</u>

- bureaux
- salle d'archives équipée de grandes tables pour déposer les classeurs

Salle de repos et restauration

3ème étage : Archives

#### Locaux sociaux et bureaux des AAS et ATEE

Bâtiment situé à proximité de l'aire technique.

Niveau en rez-de chaussée avec différents espaces desservis par une coursive interne

- Vestiaires et sanitaires des AAS
- Vestiaires et sanitaires des ATEE
- Bureaux des TSO
- Salle de restauration (commune pour l'ensemble des personnels)
- Petit vestiaire femme pour jardinière de la subdivision des espaces verts à la division technique

**Locaux sociaux des fossoyeurs :** de plain-pied, attenant aux autres locaux des AAS mais avec une entrée et une sortie réservées aux fossoyeurs.

Un circuit « sale-propre » a été mis en place, l'entrée se faisant par une porte latérale débouchant sur un espace équipé de bacs pour le nettoyage des chaussures, et d'un espace buanderie (lave-linge et sèche-linge). À la suite se trouve une petite salle de restauration, puis des vestiaires .





Coursive extérieure avec entrée des fossoyeurs sur la droite

Locaux sociaux des AAS à gauche et locaux sociaux des ATEE au fond de la coursive.

#### 2. Sites secondaires visités:

#### > Cimetière de Bercy: 329 rue de Charenton 75012 Paris

Activité: en moyenne 30 visiteurs par jour la semaine et un peu plus le weekend.

40 inhumations par an Superficie: 0.61 hectares

#### Les locaux comprennent :

- Le bureau du gardien logé
- Des petits locaux sociaux



#### > Cimetière de Charonne : 119 rue de Bagnolet 75020 Paris.

Au cœur du quartier de Charonne, il jouxte l'église paroissiale.

Activité: 30 inhumations par an

Superficie: 0.42 hectares

#### Les locaux comprennent :

- Le bureau du gardien logé
- Des petits locaux sociaux



DESCRIPTION DES	DESCRIPTION	COMMENTAIRES
LOCAUX Répartition des espaces	Cf ci-dessus	
Ascenseur	Pas d'ascenseur	
Accès travailleurs handicapés	r us a useenseur	Pas d'ascenseur pour accéder aux étages supérieurs de la conservation
Système de Ventilation	Système de ventilation dans les locaux sociaux VMC	Présence de moisissures sur les murs des locaux des fossoyeurs  Une Visite des locaux reliée à la pandémie Covid a été réalisée le 20 novembre 2020 ; La panne de ventilation qui avait été signalée
		dans le rapport avait été rapidement réparée.
Ambiance Thermique	Pb de chauffage signalé à la conservation  Climatisation au cimetière de Bercy  Problème général d'ambiance thermique dans les locaux sociaux du site principal : température trop	
	chaude en été et froide en hiver	

#### LOCAUX SOCIAUX

Vestiaire

ATEE vestiaire correct équipés de 2 armoires par agents;



Fossoyeurs: 2 armoires par agents vestiaires corrects, un peu étroits, équipés de tables



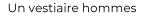
Casiers à cadenas dans les sites secondaires



1 armoire vestiaire à disposition sur le site de Charonne



Un grand vestiaire femme avec 2 tables



Entre les 2 vestiaires une pièce de vie avec réfrigérateur, table, recharge de batterie des téléphones, stockage provisoire des tenues propres.





Douches	ATEE 3 douches AAS 2 douches femmes et 2 douches hommes  Fossoyeurs: 4 douches dont une non fonctionnelle	
WC	ATEE et AAS : 2 toilettes séparées hommes / femmes Fossoyeurs : 2 toilettes Site secondaire : 1 toilette sur chaque site	
Salle repos/réfectoire	Réfectoire conservation Petite salle correctement équipée	
	Réfectoire AAS ATEE Jardiniers Réfectoire Correctement équipé en fours gazinière lave-vaisselle Casiers individuels  Depuis la Covid une partie des agents ATEE et AAS déjeunent dans leurs vestiaires respectifs	Peu d'agents mangent dans le réfectoire Pb d'ambiance thermique Pas de wi- fi dans les vestiaires

	T	T
	Fossoyeurs : Petite cuisine,	
	Équipée de plaques de cuisson x2 en vitro céramique, 1 four microondes, 1 frigo/ congélateur, 1 fontaine à eau mais pas de lave vaisselles. Table avec seulement 3 places assises disponibles ce qui ne permet pas à l'ensemble de l'équipe de déjeuner ensemble.	
	Des tables sont à disposition dans les vestiaires.	
	Murs avec peinture écaillée.	
	Petit espace restauration sur les sites de Charonne et Bercy avec micro-ondes et réfrigérateur.	
Lavage du linge	Buanderie dans les locaux sociaux	
	ATEE Les vêtements des AAS sont entretenus par une société extérieure	
	Fossoyeurs: La buanderie dotée d'une machine à laver et d'un sèche-linge se situe au début du circuit « propre/sale »; attenant aux bacs de rinçage des bottes/ chaussures et autres matériels.	
Restaurant administratif	Possibilité de déjeuner à la cantine RATP du 11 ème pour tous les agents	15 mns de trajet ; les agents de la conservation utilisent peu cette possibilité depuis le Covid 19 ils déjeunent souvent à l'extérieur
Distributeur boissons	Cafetières et théières à disposition	
Entretien des locaux	1 fois par semaine pour les locaux sociaux et souvent le vendredi après-midi.	Niveau d'entretien correct pour les locaux visités
	Locaux de la conservation entretenus quotidiennement par une entreprise extérieure.	

Entretien 2x/semaine par une société de ménage sur les sites secondaires	

ORGANISATION DES		
SECOURS		
Incendie		Formations:
Extincteurs		
Consignes		Agent de sécurité
Exercices Incendie		incendie et d'Assistance
		<u>aux personnes SSIAP</u> : 2 agents
		<ul><li>Premier témoin incendie,</li></ul>
		SST31AB: 10 agents
Secours		Affichage présent :
Trousses de secours		Amenage present.
Affichage protocole	Armoire à pharmacie incomplète à	
	la conservation	PLAN D'INTERVENTION
		PARIS SECTION PARIS SECTION PARIS
	Trousse présente pour les AAS	The second secon
	dans le bureau des responsables.	
	Elle est complète mais avec	
	certains produits périmés.	The same of the sa
	Trousse complète pour le	
	cimetière de Bercy	

### 2. LES RISQUES PROFESSIONNELS ET MESURES MISES EN PLACE

(Équipements, EPI, Procédures, Formations suivies)

RISQUES	OBSERVATIONS	MESURES DE PREVENTION
Risques physiques Risque thermique	Travail en extérieur soumis aux intempéries pour les fossoyeurs AAS ATEE	Pas d'utilisation de machines thermiques en cas de canicule Vêtements adaptés au froid, parapluies fournis pour les AAS Bonnets ne sont plus fournis depuis 5 ans.
Risque sonore	Fossoyeurs : marteau piqueur et perforateur pour démolition de monuments funéraires ou dalles	Casque anti bruits pour : ATTE et Fossoyeurs
	ATEE : utilisation de machines telles que les souffleuses ou débroussailleuses	Une débroussailleuse électrique réservée aux petits travaux
Risques lumineux	Travail sur écran à la conservation du PL	Mesures d'éclairement effectuées à la conservation : accueil =375 lux; ancien poste régie = 608 lux ; Poste gérant les inhumations =100 lux Les normes recommandées par l'INRS sont de 300 à 500 lux pour un travail sur écran
Rayonnements UV	Fossoyeurs ATEE AAS : travail en extérieur	
Vibrations	Utilisation d'outils vibrants : perforateur et marteaux piqueurs	Engins pourvus de poignées anti vibrations

RISQUES	OBSERVATIONS	MESURES DE PREVENTION
Risques chimiques  Poussières Fumées aérosols gaz  Silice	ATEE: Gaz d'échappement des machines  Fossoyeurs: exposition à la silice cristalline lors des activités de démolition des tombes et des dalles des allées. (Cf. observation d'activité) Les travaux exposant à la poussière de silice cristalline sont reconnus comme cancérogènes par le CIRC cat 1  Pas de possibilité de démolition	Nécessité d'une évaluation précise du risque et de la mise en place de mesure de protection si nécessaire : un plan d'action a été établi par le BPRP le BPRP  Silice : Surveillance médicale particulière mise en place selon les recommandations de l'HAS du 28 Janvier 2021
Carburant	avec moyens mécaniques du fait de la configuration du cimetière.  ATEE: Utilisation de mélange dans les machines thermiques Ravitaillement en essence à la station-service une fois par mois par bidons de 25 litres; mélange ensuite effectué dans des bidons de 5 litres utilisé quotidiennement Présence de benzène dans l'essence classé cancérogène catégorie 1 par le CIRC	Nécessité de port d'EPI lors des manipulations de carburants (gants adaptés)

RISQUES	OBSERVATIONS	MESURES DE PREVENTION
Risques biologiques, Infectieux, parasitaires, allergiques	Covid 19	Une visite des locaux a été effectuée en novembre 2020 et les protocoles et procédures de désinfection, d'organisation de travail étaient corrects et le restent.

RISQUES	OBSERVATIONS	MESURES DE PREVENTION
		En revanche la ventilation de certaines pièces des locaux sociaux était en panne et a été réparée depuis.
	ATEE: présence d'excréments Humains ou d'animaux projetés parfois par la souffleuse ou débroussailleuse	Travail avec des gants Se laver les mains avant de fumer boire manger Se changer en cas de projections d'excréments et laver les équipements (casque)
	Les agents signalent une diminution de la présence de rats liée pour eux à la présence de renards. Le contact avec des excréments de renard peut exposer à l'échinococcose.	
	Présence de frelons asiatiques Travail au contact de la terre	Pièges à frelons installés  Vaccination anti tétanique  vérifiée et mise à jour lors des  visites médicales.

RISQUES	OBSERVATIONS	MESURES DE PREVENTION
Risques TMS (troubles Musculo squelettiques)  Postures contraignantes	ATEE  Mouvements très répétitifs avec longues séquences consacrées aux taches de soufflage et de débroussaillage pour l'entretien des allées.  Postures en flexion du tronc entre les tombes  Fossoyeurs: Lors des activités d'exhumation et de creusement, postures de flexion et de torsion du rachis et gestes répétitifs avec des outils	
	AAS postures debout statiques prolongées	Possibilité de s'assoir dans la guérite pendant les temps plus calmes
Manutention	Fossoyeurs:  Utilisation d'engins lourds (marteau piqueur) Manutention des éléments éliminés lors des exhumations  Lors de l'activité de démolition, les fossoyeurs collectent les gravats dans une brouette (allées du cimetière trop étroites pour le passage d'un engin) et vident la brouette à la force des bras dans la benne.  ATEE:  Port de machines dorsales:	
	débroussailleuses, souffleuses sur des temps longs (jusqu'à 8 kgs)	Une débroussailleuse électrique plus légère 5 kgs

RISQUES	OBSERVATIONS	MESURES DE PREVENTION
		harnais pour débroussailleuse en test lors de notre visite perçu favorablement par les agents
Travail sur écran	Conservation  Nécessité de réglage des équipements à chaque prise de poste lié à la polyvalence des agents  Cf ci-dessus risques lumineux	Un fauteuil vétuste qui doit être changé
	Cimetières de bercy et Charonne installations correctes	
	Bureau des TSO : installations fauteuils adaptés	

RISQUES	OBSERVATIONS	MESURES DE
		PREVENTION
Chute Encombrement Engins mobiles et appareils de levage	Conservation Dans un bureau gestion des dossiers archivés stockés en hauteur: accès sans équipement (utilisation d'une chaise) Déplacements dans les escaliers vers le premier étage où se trouvent les dossiers archivés	Utilisation d'un marchepied sécurisé
	Fossoyeurs : risque de chute dans les tombes et les caveaux	Utilisation du portique.
	Pour tous les agents risque de chute dans les allées avec obstacles, racines d'arbres.	
	AAS : ronde effectuée sur les pavés	Chaussures d'hiver très confortables et protectrices selon les agents.
Travail isolé	AAS équipés de téléphones « crosscalll » avec la fonction PTI : Protection travailleur isolé	
	Appareil doté d'une alerte TTPS puis SCOP	
	Pour les AAS des sites secondaires, en plus : 1 ligne fixe et téléphone portable	The state of the s

RISQUES	OBSERVATIONS	MESURES DE PREVENTION
	ATEE Risque de projections avec la débroussailleuse ;	Port d'un masque avec visière et d'un tour de cou masquant la bouche; pantalons; privilégier un masque de protection adapté Organisation de travail dos à dos Posture de travail avec tête baissée
Machines dangereuses		
	Fossoyeur : perforateur et marteau piqueur : risque de projection, de choc, de brûlure, de traumatismes	
Traumatisme par chute d'objet	Tous les agents: Sur certaines tombes très anciennes éléments défectueux, cassés (stèle) en équilibre précaire avec risque de chute	Repérage et signalement Enlèvement dès que possible
Risque de coupures	ATEE: Utilisation d'une scie manuelle pour éliminer grosse les branches tombées	
Risques routiers	Plusieurs véhicules camions porteur goupil électrique Auza	Un petit véhicule électrique est mis à la disposition des AAS

RISQUES	OBSERVATIONS	MESURES DE PREVENTION
Électriques Explosion, incendie	Branchement sur mur défectueux à la conservation	
Risques psychosociaux Relations  Contact avec le public	Conservation: Situation de tensions dans l'équipe des agents d'accueil funéraire  Actuellement les agents travaillent en back office à proximité du public  Nécessité d'adaptation face à l'évolution des lois	Conservation:  2 Médiations par la DRH ont eu lieu: une pour les agents d'accueil funéraire et l'autre pour les AAS des annexes; action ressentie favorablement par les agents  Depuis mai 2020 les agents sont polyvalents avec un roulement sur les différents postes chaque semaine
Charge mentale	Tous les agents Contact avec la mort Contexte Covid en 2020, 2021 avec vacances de poste et charge de travail importante ayant généré des situations de tension dans l'équipe.  Dans ce contexte Covid les conservateurs ont eux-mêmes été soumis à une charge mentale importante	Groupe de travail pour expression des besoins concernant les travaux  Intervention d'une psychologue du SAM fin 2022 début 2023 pour travail avec les collectifs d'AAS et d'agents d' accueil funéraire à partir de leur activité

Observation de l'activité des ATEE : activité de débroussaillage quotidienne durant plusieurs mois au printemps et en été

<u>Matériel</u>: débroussailleuses





EPI à disposition







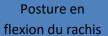
Vêtement, pantalon et chaussures



Casque avec visière



Harnais









Passages inter tombes entrainant des mouvements de torsion

En cours d'activité:

Changement de fil de la machine



<u>Travail sur terrain dénivelé</u>



Mouvements répétitifs Risques de chutes

#### Recharge en essence:



terrain accidenté avec espace contraint



#### Retour sur site





Lavage des chaussures

#### Fossoyeurs: Observation de l'activité de démolition des dalles de chemin

La fréquence de l'activité de démolition :

- o Deux fois /semaine au cimetière du Père Lachaise
- o Une fois / semaine au cimetière de Montmartre

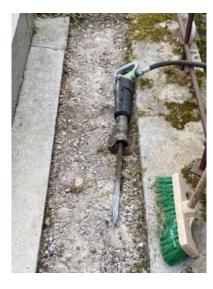
A ces tâches, s'ajoute la démolition des dalles une fois par semaine.

#### Matériel/outils utilisés :

# Marteau piqueur pneumatique avec lame plate



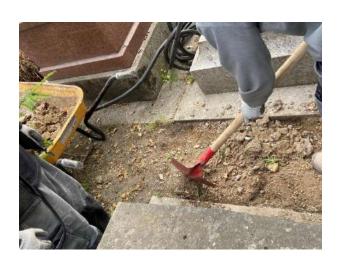




Marteau piqueur avec pointe fine



Pioche



Pelle et brouette pour ramasser les gravas

Le compresseur

#### EPI à disposition :

Les masques FFP3 à soupape

Le casque anti bruit PELTOR 3

Lunettes de sécurité





Lame en surchauffe avec semelles brûlée

Les chaussures de sécurités permettent d'éviter les risques de brûlures et de traumatismes.

#### L'activité de démolition de dalles:



Dégagement de poussière

Début de l'activité au marteau piqueur



Poursuite avec la pioche





pelletage et chargement de la brouette



Gravats



Mouvement de soulèvement

Au-dessus des épaules

Remplissage de l'AUSA et de la benne



Transport des gravats avec manutention de la brouette







Fin de l'activité et mesure de la dalle restante : 25cm

# 3. INDICATEURS DE SANTE

Nombre AT	6
Nombre M.P	Pas d'avis motivé pour maladie professionnelle en 2021 2022
Registre hygiène et sécurité	1 signalement 2021 vestiaire inondé 1 signalement 2022 crottes souris

# 4 . PRECONISATIONS

## Principales préconisations

Constats	Risques	Préconisations
ATEE:	TMS	Alternances des activités
Tâches répétitives avec utilisation de		Poursuivre la recherche
machines dorsales sur de longues		d'équipements de protection limitant
périodes		les contraintes
		Formation gestes et postures
Fossoyeurs:		
Postures contraignantes		
Mouvements avec efforts et grande		
amplitude articulaire		
	Risques biologiques	Trousses à compléter
Trousses et armoires à pharmacie		
incomplètes ou produits périmés		
	Risques chimiques	Poursuite du plan d'action mis en
Fossoyeurs	produits CMR	place par le BPRP
Exposition aux poussières de silice lors		Surveillance médicale particulière
des activités de démolition		
AAS et agent d'accueil funéraire	RPS	Action de la psychologue du SAM
Contexte de travail troublé dans le		avec collectifs de travail en cours
contexte post Covid		

Nous remercions Mr Gallot et mr Ecker, Conservateurs, pour les éléments mis à notre disposition ainsi que tous les agents pour leur accueil.

Mr Dagard du BPRP a participé à toutes les visites et nous le remercions également pour son aide.

Chloé Morette infirmière SMP

Sylvie Robine-Langlois médecin SMP

# FICHE DE RISQUES PROFESSIONNELS

# Atelier J20 Est

Création de la Fiche le 7 novembre 2022 Visites réalisées le 1<sup>er</sup> juillet 2022 et le 30 septembre 2022

DIRECTION: DEVE Sous-Direction: S.E.J

Adresse établissement : 59 Boulevard Davout 75020

Responsable : Mr Lévêque Patrick

#### <u>Présents</u>

Médecin de prévention : Dr Sylvie ROBINE-LANGLOIS

Infirmière:

Madame Chloé Morette pour la visite du site secondaire

SE J12

Mr Leveque Patrick chef d'atelier

Mr Deloche Guillaume adjoint à la cheffe de division



# RAPPEL sur REFERENCES REGLEMENTAIRES légitimant la Fiche de Risques professionnels

#### Décret n°85-603 du 10 Juin 1985 Article 14

Modifié par Décret n°2008-339 du 14 avril 2008 - art. 2

Le service de médecine préventive conseille l'autorité territoriale, les agents et leurs représentants en ce qui concerne :

- 1° L'amélioration des conditions de vie et de travail dans les services ;
- 2° L'hygiène générale des locaux de service ;
- $3^{\circ}$  L'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la physiologie humaine ;
- 4° La protection des agents contre l'ensemble des nuisances et les risques d'accidents de service ou de maladie professionnelle ou à caractère professionnel;
- 5° L'hygiène dans les restaurants administratifs ;
- 6° L'information sanitaire.

#### Article 14-1

Modifié par Décret n°2012-170 du 3 février 2012 - art. 13

Modifié par Décret n°2012-170 du 3 février 2012 - art. 18

ans chaque service d'une collectivité territoriale et dans chaque établissement public relevant d'une collectivité territoriale ou établissement public des collectivités territoriales entrant dans le champ d'application du présent décret, le médecin du service de médecine préventive établit et tient à jour, en liaison avec l'agent désigné en application de l'article 108-3 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée et après consultation du comité mentionné à l'article 37, une fiche sur laquelle sont consignés les risques professionnels propres au service et les effectifs d'agents exposés à ces risques.

Le médecin du service de médecine préventive a accès aux informations lui permettant d'établir la fiche des risques professionnels mentionnée ci-dessus. Cette fiche est établie dans les conditions prévues par le code du travail\*. Elle est communiquée à l'autorité territoriale. Elle est tenue à la disposition des agents mentionnés à l'article 5.

Elle est présentée au comité mentionné à l'article 37, en même temps que le rapport annuel du médecin du service de médecine préventive prévu aux articles 26 et 51.

Le comité mentionné à l'article 37 est, en outre, régulièrement informé de l'évolution des risques professionnels entrant dans son champ de compétence.

\*Références : Art D4624-37 du code du travail Article D4624-37

- Modifié par <u>Décret n°2012-135 du 30 janvier 2012 art. 1</u>
- Modifié par <u>Décret n°2012-137 du 30 janvier 2012 art. 1</u>
- Abrogé par <u>DÉCRET n°2014-798 du 11 juillet 2014 art. 1</u>

Pour chaque entreprise ou établissement, le médecin du travail ou, dans les services de santé au travail interentreprises, l'équipe pluridisciplinaire établit et met à jour une fiche d'entreprise ou d'établissement sur laquelle figurent, notamment, les risques professionnels et les effectifs de salariés qui y sont exposés.

# 1. CONDITIONS GENERALES DU TRAVAIL

Les postes identifiés

L'organisation du temps de travail

La description des locaux

L'organisation des secours

Jardin avec une zone de talus comportant des arbres fruitiers

POSTES IDENTIFIES	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Jardiniers	12	]	13
ATEE	6		
Chef d'atelier	1		

TYPES DE	Titulaires	Contractuels/autres	Temps plein /
CONTRATS			Temps partiel
Jardiniers	11	2 apprentis	
ATEE	6		

ORGANISATION TEMPS	Horaires fixes	Travail posté	Travail de nuit	Commentaires
TRAVAIL				
Jardiniers	7H30 16H15	SO	SO	2 ATEE sont présents sur le site
ATEE	7H30 16H 22			principal du mardi au samedi un ATEE est présent sur le site secondaire le samedi

#### Présentation du Site:

#### Site principal Gare de Charonne

Jardin de 15000 mètres <sup>2</sup> situé sur l'emplacement de la gare de Charonne. Jardin à perspective, il présente plusieurs niveaux et accueille notamment une grande fontaine et plusieurs bassins.

On y retrouve des espaces laissés en prairie, un petit verger, un vaste espace de jeux pour enfants des espaces ombragés, un terrain de sport des bassins et une fontaine.

#### **Sites secondaires**

#### Jardin Sarah Bernhardt

Ce jardin de 12800 m² situé sur le site d' une ancienne usine abrite un vaste espace central de jeux autour duquel s'organisent des pelouses ombragées par des arbres d'une grande variété et divers massifs. On y retrouve des éléments architecturaux classés: obélisque, préau



Des travaux sont prévus dans le jardin pour augmenter la part des zones végétales.

#### Square Rejane

D'une superficie de 3745 m² ce jardin a la particularité d'abriter en son centre un terrain de sport fermé par un grillage et 2 espaces canins



# <u>Jardin Emilie Dickinson</u>:

Petit square avec pelouse et aire de jeux pour enfants

DESCRIPTION DES	DESCRIPTION	COMMENTAIRES
LOCAUX		
Répartition des espaces	Les locaux sociaux situés dans le jardin de la gare de Charonne ont été réhabilités en 2021. Ils sont situés sur 2 niveaux abritant des vestiaires et une salle de restauration ainsi qu'une zone technique et la buanderie au rez de chaussée.  Site annexe S.B.:  Vestiaires et salle de restauration en sous-sol d'un bâtiment réhabilité en 2019.  Locaux techniques: une partie adossée au préau et une partie dessus d'une chaufferie (chauffage urbain) un garage partagé avec la DPE	
Ascenseur	non	
Accès travailleurs	non	
handicapés		
Système de Ventilation	VMC dans les locaux de gare de Charonne dans les sanitaires et atelier.  Aération naturelle/fenêtres dans la salle de restauration site principal.  Aération naturelle salle de restauration site annexe S.B. Fenêtres hautes donnant sur une coursive extérieure  VMC vestiaires toilettes et douches	
Chauffage	Radiateurs électriques square de Charonne Radiateurs électriques site annexe+ Radiateur avec sèche serviette dans douche	

LOCAUX SOCIAUX		
Vestiaire	Charonne : vestiaires homme et femme séparés Site annexe S.B. 2 vestiaires séparés (pas de femme actuellement dans l'atelier)	Locaux neufs, mobilier adapté armoires vestiaires doubles avec bancs dans les 2 sites
Douches	Charonne: 3 douches hommes une douche femme S.B: 2 douches	Douches fonctionnelles et adaptées
WC	Charonne 2 toilettes hommes et une femme S.B 2 toilettes	
Salle repos/réfectoire	Charonne : salle avec grandes fenêtres S Bernhardt en sous-sol	Salle de restauration bien équipée et bien organisée S.B : équipée de plaques réfrigérateur et four M .O ; ainsi qu'une petite table (2 personnes déjeunent sur place)
Lavage du linge Restaurant administ	Buanderies dans les 2 sites avec machines lavante et séchante Restaurant administratif à 10 mns	
Residurant duminist	de trajet du site principal  15 mns du site secondaire	

Distributeur boissons	Cafetières à disposition	
Entretien des locaux	Par les agents	Locaux très propres très bien
		entretenus le jour de la visite

ORGANISATION DES		
SECOURS		
Incendie Extincteurs Consignes		Formations SST: 1 agent en 2021 et 1 en 2022 Recyclage SST 2 en 2022 et 2 en 2021
Secours Trousses de secours Affichage protocole	Armoire à pharmacie à compléter Dans les 2 sites Affichage à compléter site principal	

# 2. LES RISQUES PROFESSIONNELS ET MESURES MISES EN PLACE

(Équipements, EPI, Procédures, Formations suivies)

RISQUES	OBSERVATIONS	MESURES DE PREVENTION
Risques physiques		
Risque thermique	Travail aux intempéries	Consignes en cas de canicule et forte chaleur rédigées par le BPRP comprenant notamment une dérogation aux horaires de travail
Risque sonore Risque lumineux	Machines bruyantes : souffleuse débroussailleuse tondeuse broyeur	EPI casque antibruit 2 tondeuses électriques et 2 autoportées dans l'atelier

RISQUES	OBSERVATIONS	MESURES DE PREVENTION
Rayonnements UV, laser, IF, ionisants Électromagnétiques	Exposition aux UV liée au travail en extérieur	Casquette en dotation
Vibrations	Transmises par les machines utilisées	
Risques chimiques		
Poussières Fumées aérosols gaz	Gaz d'échappement des machines à essence	Deux tondeuses électriques
Produits Peinture	Utilisation de Peinture à l'eau 2 fois par an par ATEE Pots de peintures utilisés dans l'atelier : Sigma Ifirol futura Guitet guifer laque antirouille Duralex caravelle hydro eau	Ne pas ranger les pots de peinture sur des étagères en bois Les FDS ne sont pas à disposition des agents
Carburant	Présence de benzène dans l'essence classé cancérogène catégorie 1 par le CIRC	Nécessité de port d'EPI lors des manipulations de carburants (gants adaptés.) Pas de véhicules électriques dans l'atelier
	S.B: stockage de bidons de carburants sur des étagères en bois	Les carburants doivent être stockés dans une armoire dédiée et adaptée
Risques biologiques, Infectieux, parasitaires	Leptospirose: selon les agents diminution du nombre de rats depuis la fermeture d'une grille du jardin et l'amélioration de la gestion des détritus Pas de présence de rats notée sur le pourtour des bassins	Poubelles en hauteur adaptées dans les 2 jardins
	Protocole COVID en place au l <sup>er</sup> Juillet 2022	Mise à disposition de gel hydro alcoolique, masques et entretien des points de contacts

RISQUES	OBSERVATIONS	MESURES DE PREVENTION
Risques d'allergie	Travail au contact de la terre	Vaccinations antitétaniques vérifiées lors des visites médicales
insques a unergie	Nettoyage bassins : eau stagnante avec présence possible de microorganismes	Équipements de protection étanches : cuissardes gants.
	Risques possibles d'allergie aux différents végétaux	
Risques TMS (troubles Musculo squelettiques)  Postures contraignantes	Site principal: Zone de verger en talus: entretien avec ciseaux à gazon; désherbage manuel autour des fruitiers	
Manutention	Transport des machines d'un jardin à l'autre avec les porteurs  Site annexe: pelouse en bord de jardin légèrement pentues  Taille de végétaux en hauteur avec bras au-dessus des épaules	Utilisation d'une rampe  2 tondeuses autoportées et 2 tondeuses électriques  Utilisation d'outils sur perche : échellinoir , cisaille avec manche télescopique.
		Pas de P.I.R dans l'atelier
Travail sur écran	Poste informatique pour chef d'atelier bien installé Fauteuil de bureau adapté Poste informatique à disposition dans la salle de restauration	

RISQUES	OBSERVATIONS	MESURES DE PREVENTION
Risques d'accidents		
Chute	Escaliers et dénivelé dans le jardin Principal	
	Descente en Chambres de comptage dans les 2 sites (profondeurs 2 et 4 mètres) environ une fois par an par agents ayant reçu la formation	
	Chute sur sol glissant : entretien régulier de bassins par les agents « écrémage avec épuisette + vidange une fois par an avec lavage karcher et balai brosse	
	Machinerie de la fontaine et des bassins en circuit fermé entretenue par société	
Machines dangereuses	Broyeur avec utilisation directe du broyat	7 bassins vont être végétalisés Port de vêtements et gants adaptés
Risque de coupures	Machines à lames	
Engins mobiles et appareils de levage	Pas de nacelle mais elle est prêtée par un autre atelier pour la taille des ifs	
Électriques Explosion, incendie Brûlure		Formation Conduite en sécurité vélo effectuée par un agent
Risques routiers	2 véhicules + porteur vélos	

RISQUES	OBSERVATIONS	MESURES DE PREVENTION
Risques		
psychosociaux	Site principal	Travail avec la DPMP avec
Contact avec le public	Avant la fermeture d'une porte présence de public difficile avec	passages réguliers de leurs équipes
Charge mentale	addictions ; amélioration de la situation depuis cette mesure	
Travail isolé/dispersé	Intrusions de public avec dégradation du grillage à l'arrière du jardin	
	Site secondaire Présence de SDF dans le préau lors de notre visite Évacuation régulière d' effets personnels ou matelas utilisés Intrusions dans le jardin la nuit.	
	Pas de difficultés relationnelles rapportées dans l'équipe	

# 3. INDICATEURS DE SANTE

Nombre AT	6 en 2021 , 3 début 2022
Nombre M.P	Pas d'avis motivé en 2021/2022
	Un RHS sur chaque site
	Pas de déclaration sur RHS site secondaire
Registre hygiène et sécurité	depuis 2018
	Pas de déclaration sur site principal en 2021
	2022

# 4. PRECONISATIONS

Constats	Risques	Préconisations	
Stockage des peintures site principal	Risque de diffusion du produit En cas de fuite	Étagères adaptées avec bacs de rétention	
Stockage des carburants sur des étagères en bois site secondaire	Risque d'inhalation d'un produit Classé CMR par les agents Risque incendie	Armoire dédiée et adaptée	
Terrain en dénivelé	TMS Sollicitations répétées des articulations des genoux Postures contraignantes avec mouvements répétés de flexion	Lors de notre passage les agents adoptent des postures de prévention adaptées	
Trousse de secours Affichage des consignes d'urgences		A compléter	
Entretien des bassins	Risque de chute sur sol glissant Risque biologique	EPI étanches et antidérapants déjà utilisé	

Nous remercions les agents du service pour leur accueil

Chloé Morette infirmière SMP

Dr Sylvie Robine-Langlois SMP



#### Direction des Ressources Humaines

Sous-Direction de la qualité de vie au travail Service de Médecine Préventive Dr Brigitte Clodore (Médecin de prévention)

#### FICHE DE RISQUES PROFESSIONNELS

#### Établie par le médecin de prévention en application :

- de l'article D. 4624-37 à 41 du Code du travail

- du décret n°2012-170 du 3 février 2012, modifiant le décret n°85-603 du 10 Juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale

« Cette fiche est communiquée à l'autorité territoriale et tenue à la disposition des assistants de prévention.

Elle est présentée au CHSCT en même temps que le rapport annuel du médecin du service de médecine préventive ».

Date de la visite : le 6 juillet, le 31 août, le 27 septembre et le 28 septembre 2022

Nom du médecin de prévention : Dr Brigitte Clodore

Accompagné de : Sophie Morvan Infirmière

Personnes de l'établissement présentes outre les Chefs d'ateliers visités :

Monsieur Julien Baudet, Assistant de Prévention BPRP DEVE Monsieur José Da Silva, Chef de la Division Nord du service de l'arbre et des bois

DONNÉES ADMINISTRATIVES DE L'ÉTABLISSEMENT: Division Nord. Service de l'Arbre et des Bois (La division Nord siège administratif, n'a pas été visitée)

Locaux de la division 23 rue Truffaut 75017 Paris (01.58.18.61.50). Chef de la Division : M. José Da Silva, Adjoints : M. Sylvain Bottin et M. Bruno Picrel.

**Atelier Exelmans** Chef d'atelier : M. Adam André-Lapasset (01.42.88.03.45/06.79.53.39.34) 5 Boulevard Exelmans Paris 16ème. Visite le 6 juillet 2022. Secteur du 16ème arrondissement.

**Atelier Clignancourt** Chef d'atelier : M. Mathias Coureuil (01.40.12.47.36/06.33.29.44.87) 19 avenue de la Porte de Clignancourt Paris 18ème. Visite le 31 août 2022. Secteur du 18ème arrondissement.

**Atelier Batignolles** Chef d'atelier : M. Amaury Pollet (01.47.37.71.72/06.74.95.89.29) 8 Rue Saint-just Paris 17ème. Visite le 27 septembre 2022. Secteur du 17ème arrondissement.

**Atelier du Pré** chef d'atelier : M. Fabien Joly (01.53.41.16.80/06.79.53.54.40) 11 Rue du Pré Paris 18ème. Visite le 28 septembre 2022. Secteur du 8, 9 et 10ème arrondissement.



#### **PRESENTATION GENERALE:**

Date de création ou de mise à jour de la Fiche de Risques Professionnels : 16/11/2022

La Division Nord est l'une des trois divisions du Service de l'Arbre et des bois de la DEVE qui supervise 4 ateliers de bûcherons élagueurs et qui couvre le 8, 9, 10, 16, 17 et 18ème arrondissement de Paris.

Elle a pour mission le suivi du patrimoine arboré (arbres d'alignement dans les rues, les parcs, les cimetières, les urgences dans les écoles) sur la voirie et dans les établissements municipaux de ces arrondissements. Elle assure également l'entretien d'une partie du boulevard périphérique le dimanche et la nuit ainsi que sur les axes routiers très fréquentés, les voies du tramway.

#### Le métier des bûcherons élagueurs :

Entretien du patrimoine arboré de la ville, bois et périphérique inclus, (sauf écoles) depuis la plantation des arbres jusqu'à leur abattage.

Activités principales : élagage (interventions de taille) ; abattage (direct, démontage) ; travail au sol : ramassage des branchages, chargement dans les bennes ou broyeurs ; plantation des arbres ; arrosage.

Activités secondaires: Entretien du matériel, conduite d'engins; participation à des chantiers exceptionnels; participation aux manifestations et animations organisées par la ville, intervention sur les pieds d'arbres: réparation, coffrage en bois, entretien.....

Il existe un catalogue spécifique EPI pour les bûcherons élagueurs avec cellule de veille technique.

#### Atelier Exelmans: Paris 16ème







L'atelier Exelmans est un atelier non mixte, dont l'entrée se trouve sous le pont Garigliano. Un détecteur sonore permet de prévenir la personne à l'accueil de toute arrivée.

L'effectif actuel dans cet atelier est de 8 bucherons élagueurs dont 3 stagiaires. L'effectif théorique est de 16 agents.

Un agent travaille en binôme en permanence (préconisation médicale)



Du fait du manque d'effectif, l'activité d'abattage pour urgence est prioritaire et beaucoup de retard s'accumule actuellement sur les élagages.

Le secteur d'intervention est le 16ème arrondissement.

Tous les agents conduisent des véhicules légers sauf deux stagiaires (6 conducteurs) ; 3 agents ont le permis poids lourd, deux le super lourd et le 3ème agent en attente du document.

A l'atelier, 2 véhicules maxity, un Iveco poids lourd, un porteur, un goupil (cuve de 600l), une laveuse (cuve de 1500 l pour l'activité d'arrosage) en panne depuis un mois et demi, une tonne à eau de 800 l et une broyeuse.

La nacelle, partagée entre les quatre ateliers, est basée habituellement à Clignancourt, et est présente dans les locaux avec le référent nacelle pour la division.

7 agents sont en capacité de grimpe au harnais et sont équipés y compris de matériel permettant la SRT (Single Rope Technique) fourni quand les agents ont eu la formation. Actuellement, 4 d'entre eux ont eu la formation.

En ce qui concerne les visites médicales, tous les agents sont à jour. Concernant les trois stagiaires, ils viennent de recevoir leurs bouchons moulés de protection auditive.

#### **DESCRIPTION DES LOCAUX DE TRAVAIL**

		description
Nombre d'étages	Plein pied	Grand hangar dont les locaux sociaux, vestiaires et ateliers ont été rénovés il y a 2 ans
	Bureau accueil et Chef d'atelier	L'atelier est propre et bien aménagé
		L'ateller est propre et blerramenage
	Oui/non	
Cantonnement/espace vie séparés des nuisances professionnelles	oui	Les locaux de vie et de travail sont physiquement séparés mais les odeurs de carburant se propagent à une grande partie des locaux. Il n'y a pas de capteur à CO2 installé dans l'atelier, une prise de mesures serait utile afin de connaitre l'efficacité de la ventilation.



### Salle de réfectoire avec installation d'un point informatique à disposition des agents





Salle de réfectoire spacieuse, propre et bien aménagée. 2 agents / table. Entretien du réfectoire le vendredi après midi

#### Vestiaires



Chaque bucheron possède 2 vestiaires double pour séparer les vêtements de ville et de travail. Les vestiaires sont pourvus de deux fenêtres et d'une VMC pour une bonne ventilation et les chauffages sont récents.

EPI: veste non adaptée à la grimpe

Chaussures de type mendel / 2ans. Est prévue de tester la fourniture de chaussures plus légères pour les autres activités (exemple

arrosage...)

Système de séchage



#### **Douches**





oui

oui

Sèche main à disposition 3 douches et une double vasque; deux fenêtres ainsi qu'une VMC pour la ventilation.



WC	oui

Ventilation/chauffage

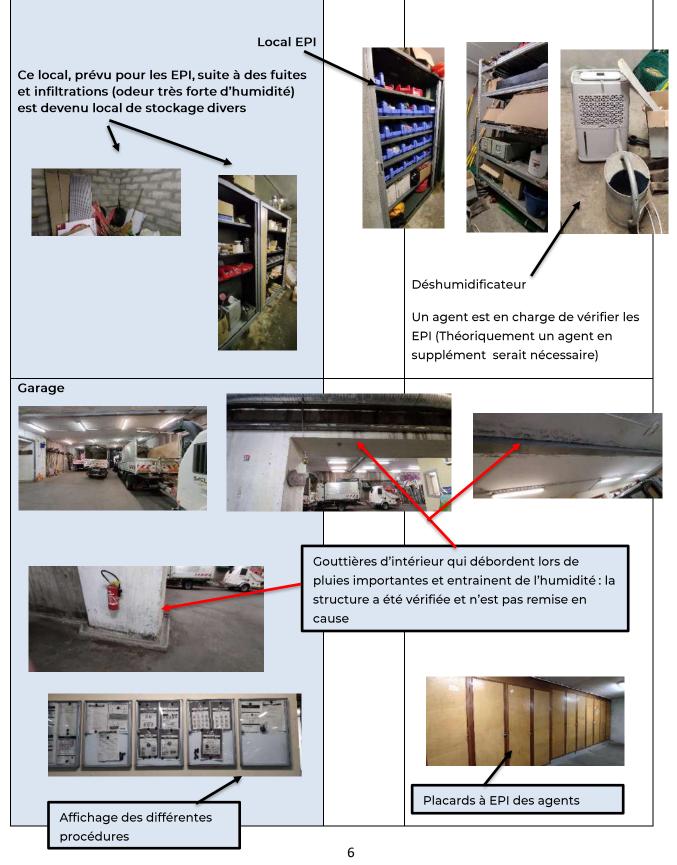
oui

Installations rénovées en même temps que les locaux. Ventilation contrôlée le jour de notre visite et mise en route en permanence avec

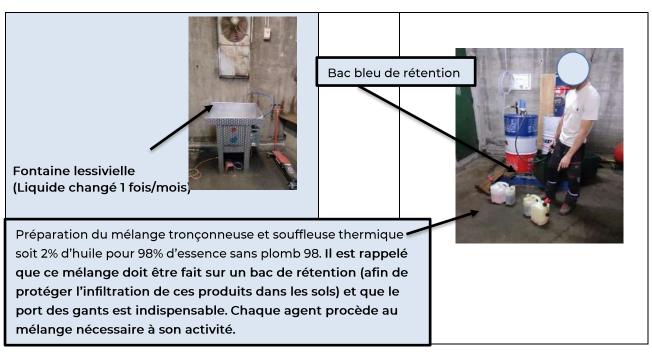


Buanderie rénovee 2 machines à Laver et 2 sèches Linge	oui	présence d'un ventilateur de désenfumage  Fenêtres nombreuses et fonctionnelles  Pharmacie
Séchoir à linge	Oui	Local ballon d'eau chaude et rangement divers
Atelier mécanique Local bien aménagé et propre	Oui	Tronçonneuses thermiques (notamment pour abattage et électriques (élagage)









#### Atelier Clignancourt: Paris 18ème







L'atelier Clignancourt est un atelier non mixte, situé sous le périphérique, avec une ouverture sur les puces de Clignancourt et une autre sur paris intra-muros. Un capteur d'avertissement à l'entrée de l'atelier permet de prévenir toute arrivée dans les locaux.

L'effectif actuel est de 7 bucherons dont 2 ne grimpent pas ; L'effectif théorique est de 12 agents. Tous les agents conduisent les véhicules légers sauf 1 agent ; 1 agent a le permis poids lourd et un autre débute la formation en septembre. Le secteur d'intervention est le 18ème arrondissement.

A l'atelier, nous retrouvons les véhicules suivant : un porteur GNV, un poids lourd, un broyeur, un maxity, un piaggio, une tonne à eau de 1000 l sur poids lourd et de 400 l sur véhicule léger.



Le jour de notre visite le goupil électrique avec réserve d'eau de 600 l est en panne, la laveuse qui est utilisée pour l'arrosage est en panne (non réparable, en attente de récupérer un véhicule de la DPE) et la nacelle basée dans cet atelier est également en réparation.

Tous les agents sont à jour des formations SST, la formation GSA est actuellement en cours ainsi que la méthode de grimpe SRT (le matériel est fourni à la fin de la formation).

Durant notre visite, nous avons pu nous rendre compte de l'existence de nuisances sonores permanente (klaxon, bruit de la circulation du périphérique) visuelles (ordures jetées en extérieur dans l'emprise des locaux; nombreux pièges à rats) et olfactives (déjections humaines autour de l'atelier, pollution de l'air avec le périphérique).

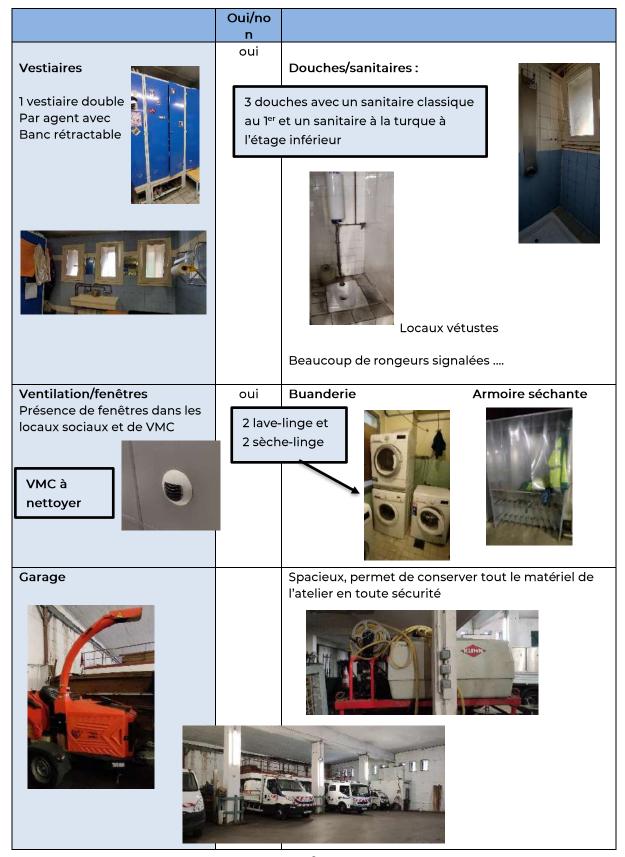
A noter que des travaux pour rénovation globale des locaux (peinture, double vitrage, chauffage, ventilation) est prévue à compter d'octobre 2022 pour une durée de 13/14 mois : désamiantage de certaines parties (toiture en fibrociment, colle des carrelages muraux) , avec modification de l'agencement des différents espaces de vie et lieux de stockage et réhabilitation d'un local du SEJ qui a été récupéré.

Durant cette période, les agents seront installés dans des algecos (dans le SAS d'entrée de cet atelier qui représente une caisse de résonnance des bruits environnants et va rendre pénible les moments de pause de l'équipe).

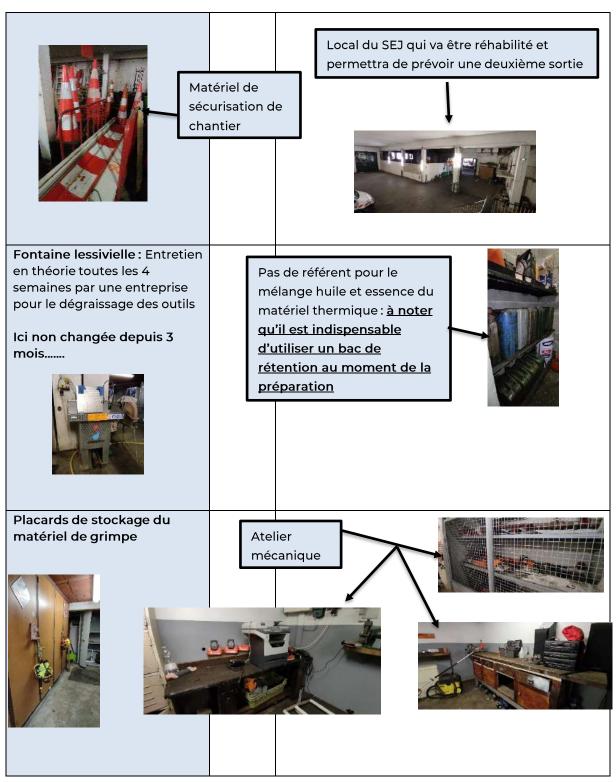
#### DESCRIPTION DES LOCAUX DE TRAVAIL

	nombre	description
Nombre d'étages	1	Bâtiments distincts avec d'un côté le bureau du chef d'Atelier et de l'autre la salle de repos, les vestiaires et douches Locaux vétustes,
Salle de réfectoire/point informatique		Les agents déjeunent sur place, pièce très bruyante lorsque les fenêtres sont ouvertes
3	i	Casiers and individuels des agents











### Locaux de rangement de matériel (EPI, cordages, Petit matériel divers...)









Atelier Batignolles: Paris 17ème





L'atelier Batignolles est un atelier mixte qui est situé dans l'enceinte du cimetière des Batignolles.

L'effectif actuel est de 7 bucherons dont une femme qui sera titularisée dans un mois, un agent à 80 % et un homme de pied. L'effectif réel est de 10 agents. Le secteur d'intervention est le 17<sup>ème</sup> arrondissement avec de 30 à 80 abattages par an (essentiellement abattage sanitaire, exceptionnellement abattage sur gros travaux de voirie exemple Tramway)

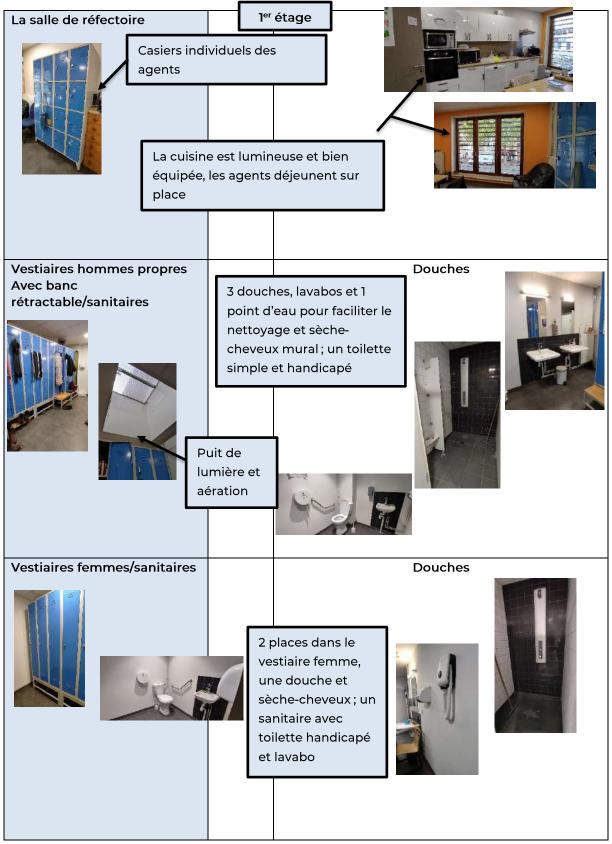
Tous les agents sont à jour des formations GSA et SST, une formation permis B est en cours et cette année il n'y a pas eu de demande pour une formation permis poids lourd. On peut noter la possibilité de faire appel à un formateur-vérificateur d'EPI qui vient du SAB central.

On peut retrouver les véhicules suivants à l'atelier : un fourgon, un porteur, un goupil, un poids lourd, un broyeur et un camion benne yveco. Les agents se déplacent sur les interventions avec des vélos électriques, un bi porteur et un triporteur ; une demande a été faite pour des vélos supplémentaires mais n'a pas été honorée.

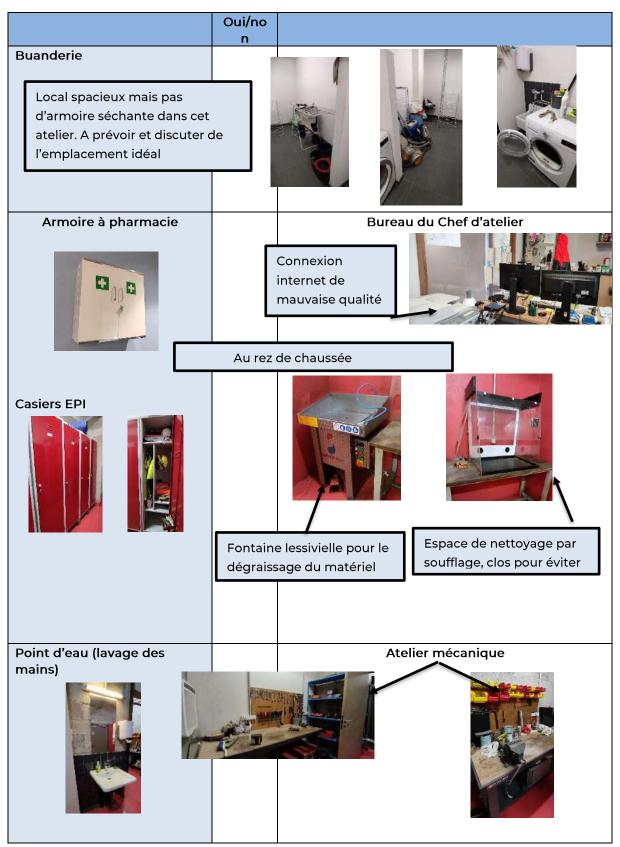
## **DESCRIPTION DES LOCAUX DE TRAVAIL**

Nombre d'étages  1  La conception de cet atelier date de 2016. Les locaux sociaux sont situés à l'étage et locaux professionnels au rez de chaussée. Les locaux sont propres (entretien par les agents tous les vendredis et dès que nécessaire), spacieux et bien aménagés.  Chauffage central dans les locaux, VMC et de nombreuses fenêtres permettent une clarté des Locaux et une bonne ventilation











## Local matériel:

Local propre et bien aménagé avec casiers individuels









Garage: entretien des véhicules tous les vendredis dont 1 véhicule complet par semaine











Existe vélo électrique et vélo a assistance électrique pour le déplacement des agents

Zone de préparation des mélanges huile/essence pour moteurs thermiques :
L'installation d'un bac de rétention est nécessaire pour

rétention est nécessaire pou cette activité afin d'éviter l'imprégnation dans le sol







#### Atelier Du Pré: Paris 18ème





L'atelier Du Pré est un atelier récent, datant de 2012, mixte qui est dans un site sécurisé avec badges.

L'effectif actuel est de 12 bucherons, dont une femme qui est apprentie avec un Chef d'atelier et son adjoint. Actuellement, 4 bucherons ne grimpent pas. L'effectif réel est de 15 agents. Le secteur d'intervention est le 8ème, 9ème et 10ème arrondissement ; le dépôt étant loin des secteurs d'intervention une organisation a été mise en place pour optimiser les déplacements selon le chantier concerné.

Une activité spécifique à cet atelier est mise en place régulièrement pour des travaux d'élagage et d'alignement sur les Champs Elysées. Pour ce faire, une nacelle de location est installée sur site pour une durée de trois mois environ, à raison de deux fois par ans (prochaine installation début octobre jusqu'à début décembre, deuxième période de mi-mai à mi-juillet). Horaires de travail : 5h> 13h30

Tous les agents sont à jour des formations GSA et SST. En ce qui concerne la formation de grimpe méthode SRT, elle est prévue pour tous les agents qui recevront le matériel nécessaire à l'issue. Actuellement, 2 agents ne conduisent pas, 4 d'entre eux ont le permis poids lourd et 3 ont le permis super lourd.

On peut retrouver les véhicules suivants à l'atelier : un porteur, un maxi porteur, un goupil, 2 poids lourds, deux broyeurs et un Maxity.

#### **DESCRIPTION DES LOCAUX DE TRAVAIL**

DESCRIPTION DES LOCAUX DE	IKAVAIL	
	nombre	description
Nombre d'étages	Plein pied	Bâtiment récent, propre et bien agencé. L'entretien est fait par les agents
Bureau du Chef d'atelier et de son adjoint		Trousses de secours (dans chaque véhicule, dans le bureau du Chef et kit individuel fourni à chaque agent)



	Oui/non	
Salle de repos:		Les agents déjeunent sur place, pièce bien aménagée et lumineuse. Une jauge est actuellement indispensable dans tous les espaces communs au vu d'un problème de ventilation en cours de résolution
Vestiaire hommes/douches		Sanitaires
The state of the s	double ; 4 simples et personne	
Vestiaire femmes /douches		Sanitaires  Le vestiaire femme peut accueillir 3 femmes
Buanderie 2 sèche-linge et Lave-linge avec point d'eau;  Armoire séchant nécessaire, à rediscuter et prévoir l'emplacement idéal; odeur nauséabonde venant des siphons toujours présents		Local matériel de grimpe et placards individuels







Ventilation/fenêtres	
Suite à l'inspection de la MISST Le 7 décembre 2021, il a été constaté une ventilation non fonctionnelle qui a nécessité de maintenir des jauges dans les espaces et les horaires continus	Le jour de notre visite les travaux de réparation et remise en route de la CTA (Centrale de traitement de l'air) étaient en cours de réalisation pour au moins une durée de 3 semaines.

# **EFFECTIFS DE SALARIÉS**

	Total	titulaires	Contractuels / Apprenti	vacatair e	Stagiaires	Temps partiel / temps plein
Nombre total	39 (53 postes budgétaires)	35			4	/
Femmes	2		1 (en alternance)		1	/
Hommes	37	34			3	1 à 80%

# **POSTES DE TRAVAIL**

Postes de travail	Effectif	Description du poste de travail
Agents de maitrise	5	Un agent de maitrise par atelier, et un adjoint à l'atelier du Pré (Ce poste n'existe qu'à l'atelier Du Pré)
Bûcherons élagueurs		Ils sont actuellement répartis en 4 ateliers.
	34	Formation métier initiale et réactualisation des connaissances tous les deux ans.
		Les bûcherons-élagueurs bénéficient régulièrement de la formation de grimpeur sauveteur dans l'arbre dispensée par l'école Du Breuil.
		Certains bûcherons-élagueurs ont également pu bénéficier de la formation Sauveteur, secouriste au travail (SST) à l'école Du Breuil.
		8 sont bûcherons-élagueurs à l'atelier Exelmans, dont 1 non grimpeur.



		7 sont bûcherons-élagueurs à l'atelier Clignancourt, dont 2 ne grimpent pas.
		7 sont bûcherons-élagueurs à l'atelier Batignolles, dont 1 non grimpeur
		12 sont bûcherons-élagueurs à l'atelier Du Pré, dont 4 ne grimpent pas
Dont Agent référent Nacelle	2	Une Nacelle partagée par les 4 ateliers et basée à l'atelier Clignancourt

#### ORGANISATION TEMPS DE TRAVAIL

En raison de l'impossibilité de perturber le trafic urbain en semaine sur les axes les plus chargés, certaines opérations sont effectuées le dimanche.

L'entretien des talus du boulevard périphérique, voies sur berges et du tramway est effectué de nuit lors des fermetures programmées avec des horaires de travail de 22h à 5h.

Le travail de nuit ou le dimanche matin se fait selon le principe du volontariat, en respectant les règles des repos compensateurs.

	Postes	Nombre	Commentaires	
Travail de	Bûcherons-	Volontariat	1 à 2 nuits 11 dimanches /an pour l'atelier	
Nuit	élagueurs	Horaires : 21h-5heure	Clignancourt	
		du matin départ	Pas de travail de nuit pour atelier de	
		terrain	Batignolles. 10 dimanches /an	
	Agent de		3 a 4 nuits /an et 10 dimanches /an pour	
	maitrise des		l'atelier du Pré (dont 2 nuits	
	ateliers		périphériques et voies sur berges)	
			Cf étude d'activité de nuit en annexe.	
Travail de	Idem	Volontariat	Travaux d'élagage des voies sur berges,	
dimanch	Beaucoup	Entre octobre et mars.	des grands boulevards, périphérique ou	
е	moins de	7h-14h au plus tard	sur tramway	
	volontaires,	départ terrain (15h-		
	nécessité de	15h30 de l'atelier.)	1 astreinte pour l'agent de maitrise	
	renforts de	Pauses non formalisés.	10 à 12 dimanches / an pour les agents	
	l'équipe de			
	Boulogne			



Horaires	Bûcherons-	Tous les agents sont en horaire normal
usuels	élagueurs	soit 7h30/16h22 du lundi au jeudi et fin de service le vendredi 14h50 ; Les agents de l'atelier Du Pré sont
		temporairement en horaire continus soit 7h30/15h22 du lundi au jeudi et fin de service le vendredi 13h50

# MACHINES et VÉHICULES UTILISÉS

Machine ou véhicule	Postes de travail concernés  Rôle et usage  Fréquence d'utilisation (quotidienne, hebdo, 1 à 2x/mois ou < 1x/mois)	Commentaires
Une nacelle type B1	La nacelle a été réparée début septembre. Une réunion en division a lieu tous les 15 jours pour une répartition de la nacelle dans les différents ateliers sur 15 jours. Selon les besoins et chantiers, location d'une nacelle type B3	Une seule nacelle pour la division basée habituellement à l'Atelier Clignancourt avec 2 référents
Un Broyeur	Un broyeur par atelier excepté deux broyeurs pour l'atelier Du Pré	
Laveuse	Les laveuses de la DPE sont utilisées dans les ateliers bucherons pour faciliter l'activité d'arrosage	En panne à l'atelier Exelmans et Clignancourt
Véhicule VL Maxity		Dans chaque atelier
Divers véhicules VL dont un goupil (cuve de 600l)		Dans chaque atelier
Une tonne à eau	A utiliser avec un véhicule poids lourd selon le tonnage	Plusieurs tonnages selon les ateliers
Tronçonneuses, souffleurs; thermiques ou électriques	Les tronçonneuses thermiques sont le plus souvent utilisées pour l'abattage car plus puissante; les tronçonneuses électriques sont utilisées pour les activité d'élagage.	En fonction des ateliers, le matériel électrique peut- être individuel ou mutualise



Dans tous les ateliers existent de grandes difficultés en relation avec le manque de moyens mécaniques (pannes, véhicules en attente de réparation, déficit d'engins ...)

DANGERS, RISQUES ET NUISANCES

Dangers	ES ET NUISANCES  Description du risque	Postes de	Commentaires
<b>J</b>	professionnel	travail	
		concernés	
		et effectifs	
Chute de	Risque de chute en hauteur	Tous les	Plateforme élévatrice
hauteur ou de	(activité d'élagage) lors de l'accès,	bûcherons-	mobile/échafaudage
plein pied	du déplacement et du travail dans	élagueurs	(plutôt qu'escabeau ou
	les arbres, lors de la descente		échelle)
	Travail en hauteur et de plein pied		
TMS	Port de charge lourde : matériel de	Tous les	Matériel d'aide à la
	signalisation, billots, engins	bûcherons-	manutention
	horticoles	élagueurs	
	Francia District		Alternance des activités
	Exemple : Plots de signalisation de 25 kg pour les supports de		et des postures
	barrière, grille d'arbre en section		Engins horticoles de
	de 40 kg		moindre poids à
			privilégier quand cela est
	Les engins de type tronçonneuses		possible
	sont, de plus tenus à bout de bras		
	(effet levier sur le rachis), vibrants		Monte-charge dans les
	lors de l'activité en extérieur où le		ateliers
	froid est un facteur aggravant:		
	risque de TMS et de troubles		
	vasculaires (syndrome vibratoire)		
	Gestes répétitifs : contraintes	Tous les	
	posturales et articulaires longues	bûcherons-	
	et répétitives aggravées par les	élagueurs	
	vibrations des engins horticoles		
	Autres gestes répétitifs :		Matériel ergonomique
	Tâches administratives et gestion		(chaise ergo, souris,
	surtout pour l'agent de maitrise		casque portatif, repose
			poignet)
	Travail au-dessus du niveau des		
	épaules : Les opérations manuelles		
	et techniques exigent gestes		



répétitifs et contraintes posturales : au cours du tronçonnage, élagage (grimpe), abattage, plantation, manutention au sol (ramassage de branchage et utilisation du broyeur	Bûcherons grimpeurs et non grimpeurs	
Sollicitation excessive des genoux : lors du grimper en footlock		Les techniques avec pantins ou SRT entraineraient un travail plus linéaire des membres inférieurs
Rotation du rachis dorso- lombaire : lors du travail dans les arbres et lors des déplacements notamment		
Vibrations « Main-Bras »: l'utilisation régulière de machines horticoles vibrantes tenues à la main, peut provoquer l'apparition de troubles au niveau des articulations (poignets et coudes), neurologiques et vasculaires (syndrome de Raynaud).		Privilégier les engins électriques moins vibrants
Les troubles se distinguent en fonction de la fréquence dominante : par exemple pour le taille haie, principalement des troubles ostéo-articulaires ; troubles angioneurotiques pour		Dépistage des premiers symptômes des syndromes vibratoires au cours des visites médicales
les tronçonneuses et scie à main Vibrations corps entier des engins de chantier		Exposition au vibrations corps entier au cours de la conduite d'engins : favoriser la maintenance des véhicules et engins. Le port de ceinture lombaire peut être justifiée pour les conducteurs de ces engins (prescrite lors de la visite au SMP)



Charge cardiaque du fait: -des efforts physiques intenses -du port de charges -de l'utilisation d'engins vibrants	Majoration de la charge cardiaque du fait du travail en extérieur et de l'exposition aux températures extrêmes (hivernales et estivales)	Tous les bucherons- élagueurs	Contrôle cardiovasculaire au cours de la visite médicale systématique avec ECG/2 ans et test d'effort en fonction des risques cardiovasculaires présentés
Risque routier: Déplacement et travail à proximité des voies de circulation	Travail à proximité des axes de trafic routier lors des chantiers  Multiplicité des lieux de travail  Risques liés à l'utilisation d'engins mobiles et d'appareils de levage : nacelle, mini pelle, plateforme élévatrice mobile de personne		Signalisation des chantiers à respecter  Doter la division de PEMP en nombre suffisant pour lui permettre de privilégier le travail en nacelle (travail
RPS	Charge mentale liée au bruit des engins horticoles et niveau sonore environnemental  Charge mentale liée à la pénibilité physique des tâches de travail  Relations entre collègues : valeurs de métier pouvant être différents et parcours professionnels parfois difficile à élaborer  Relations avec la hiérarchie	Agent de maitrise Bûcherons	en sécurité)  EPI adaptés, casque ou bouchons  Organisation, coordination, sécurité sur les chantiers  Communication, vigilance afin d'éviter toute situation d'incident et/ou d'accident individuelle et/ou collective  Il est à noter la place du collectif dans la protection individuelle des agents rencontrant des limites physiques liées à l'âge ou à la maladie  Tous les chefs d'atelier sont issus des équipes de bûcherons



Contact avec	Relation avec le public	Les chantiers se situent sur
le public	relation avec to public	la voie publique : les
(téléphone, ou	Les agents sont régulièrement	agents sont en contact
contact	filmés, photographies et exposés	avec les piétons et
direct) : risque	à l'agressivité des usagers durant	automobilistes:
d'agression	leurs activités, phénomène qui	information, explication,
physique ou	n'existait pas auparavant et en	règles de sécurité
verbale	aggravation	3
	(Cf étude de l'activité de nuit)	
	,	

### Préconisations du médecin de prévention

- Favoriser des espaces et des temps d'échange des pratiques et de communication
- En cas de souffrance au travail il est possible d'en parler de manière confidentielle avec :
  - les psychologues du SAM (service d'accompagnement et de médiation (ex SAPAD : Service d'Accompagnement Psychologique et d'addictologie) en téléphonant au 01 42 76 88 00 (2 rue Lobau 75004 Paris)
  - le médecin de prévention Dr Clodore ligne directe : 01 44 97 87 03 (44 rue Charles Moureu, 75013 Paris)
- En cas de conflits relationnels persistants au sein d'une équipe, le chef d'établissement peut faire appel au dispositif de médiation des conflits de la Mairie de Paris.
- En cas d'urgence psychiatrique (menace suicidaire, auto ou hétéro-agressivité), il faut appeler immédiatement :
  - la cellule d'urgence psychologique de la DRH (01 58 10 07 50) ou directement le SAMU (15)
- Un travail de prévention des addictions (alcool, cannabis) doit être proposé en collaboration avec les conseillers en addictologie de la ville (SAM)

Risques biologiques	Le Tétanos : il se contracte par l'infection d'une plaie (piqure, coupure, morsure d'animal) à partir d'objets ou d'outils contaminés ou du sol	Tous	Contrôle des vaccinations et mise a jour lors des visites médicales
	La Leptospirose : sols et eaux contaminés par les urines de rongeurs		
	Mycotoxines : présent dans les déchets urbains ou lors de la décomposition de végétaux		
	Maladie de la suie de l'érable: pouvant provoquer de graves problèmes respiratoire lors de l'inhalation des spores (champignons)		



D:	Davida National Anni III	T	CNAD
Risque	Poussières de bois classé	Tous les	SMP avec naso-
chimique	substance cancerogene CIRC 1	bûcherons	fibroscopie proposé après
	(cancer ethmoïde et sinus de la	élagueurs	délai exposition ou si
	face)		symptômes unilatéraux
CMR			Classement groupe 1 par le
			CIRC
	Gaz d'échappement moteurs		
Très toxiques	diesels de la circulation urbaine		Port des EPI adapté (gants
et toxiques			notamment)
·	-Utilisation de solvants,		
	dégraissants		Privilégier les engins
			électriques
	-d'essence et huile pour machines		· ·
	μ		Veiller à l'entretien régulier
			des moteurs dans des
	-émissions moteurs thermiques		locaux ventilés
	hors moteurs diesels		correctement
Disguo	-Les chenilles processionnaires du		Problème en
Risque	pin et du chêne : Risque de		
allergique	· ·		augmentation mais non
(rhinite,	réactions irritantes cutanées,		rencontré dans cette
allergique,	oculaires voire respiratoires ou		division (une fiche de
eczéma)	générales de nature allergique		protocole est disponible
	(œdème laryngé, asthme, choc		avec les EPI adaptés).
	allergique)		
			-risques de pathologies
	-Poussières de bois : au cours de		respiratoires et ORL :
	l'utilisation de broyeur,		asthme et rhinite
	tronçonneuse et quelques fois de		allergique;
	souffleuses;		-contact avec arbres et
			feuillage : particules
			allergisantes et irritantes
			surtout le platane,
			-Risque de pathologie
			cardio-vasculaire et
			respiratoire, voire de
	Dágagagagant da funcións et		-
	-Dégagement de fumées et		cancer du poumon et
	particules au cours de l'utilisation		vessie lors des expositions
	de tronçonneuses et machines		aux émanations des
	thermiques, ainsi que le travail		moteurs diesels
	quotidien en milieu urbain à		(cancérogène CIRC groupe
	proximité des voies de circulation		1)
	(pollution notamment aux		-Intoxication au monoxyde
	moteurs diesels)		de carbone
			>>>Privilégier les moteurs
			électriques et réglage
			moteurs des engins
			thermiques dans des
			locaux correctement
			ventilés



Rayonnement s ionisants	Travail en extérieur	EPI adaptés
Risque sonore	Utilisation de machines pour les espaces verts, notamment tronçonneuse et broyeur	Protection auditive par casque ou bouchon moulé individuellement
Risque thermique	Travail en extérieur et de nuit, avec forte contrainte thermique : chaleur, froid, intempéries	EPI adaptés

# **ACCIDENTS**

Danger	Description	Postes de travail concerné s et effectif	Commentaires
Objets tranchants, coupants, piquants	Utilisation d'outils tranchants (scie) ou dangereux : tronçonneuse, broyeuse		Manchons de protection obligatoires fournis, veste anti coupure adaptée au travail, actuellement en cours d'essai pour les vestes de grimpe
	Utilisation du broyeur, risque de projections de particules/copeaux		Risque de projection de corps étrangers intraoculaires>protection oculaire pendant l'utilisation et à proximité du broyeur
	Risque de blessures liées à la manipulation des plantes épineuses ou d'arbres,		Risque de blessures cutanées et oculaires
Risque de chute d'objets	arbustes, échardes Risque de traumatisme lié aux chutes des billots lors des activités d'élagage, surtout lors du travail dans l'arbre sans nacelle		Savoir-faire professionnel et communication entre bûcherons élagueurs et hommes de pied



INDICATEURS DE SANTE AU TRAVAIL (données connues au cours des 12 derniers mois)

	Nombre d'accident total	Nombre d'accident avec arrêt	Taux de fréquence - taux de gravité	Nombre d'enquêtes Analyses par arbre des causes :
Accident de travail	10 sur la division Nord	8	297 jours d'arrêt sur 8 AT avec arrêt	
Accident de trajet	0			

MALADIES A CARACTERE PROFESSIONNELLES OU CONTRACTEES EN SERVICE (données connues au cours des 12 derniers mois)

	Sur avis du médecin	Sur avis d'un autre	Nature et tableaux
	de prévention	médecin	concernées
Nombre de déclarations			2+1 en cours

# MESURES DE PRÉVENTION COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES

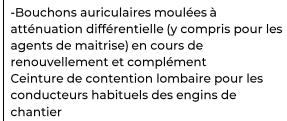
Mesures de prévention	Postes de travail concernés et effectifs	Description
Ventilation naturelle (fenêtres, portes)	Tous les agents	Ouverture régulière des fenêtre pour une meilleure ventilation des locaux
Ventilation mécanique/aspiratio n générale	Tous les agents	Présence d'une VMC à contrôler et nettoyer régulièrement ; s'assurer du bon fonctionnement du ventilateur de désenfumage
Monte-charge	Dans certains ateliers	
Matériel ergonomique (Chaise ergo, souris, casque portatif)		
Mesures de prévention individuelles		
Les équipements des bucherons – élagueurs sont vérifiés par des	S'assurer qu'au moins deux référents	-gants anti-coupures et de manutention, harnais, visières, casques, manchons et pantalons anti-coupure, chaussures pour la grimpe Mendel et chaussures de sécurité



agents de chaque atelier qui ont bénéficié d'une formation spécifique soient formés par atelier. Logiciel EPI depuis 3 ans permet d'améliorer le suivi classique sera prévue (pour d'autres activités car usure importante et difficultés d'approvisionnement) /bottes de sécurité bûcherons, lunettes de protection adaptées à la vue (procédure existante)



-masque de type FFP2/3



-Instauration du 1/4H de sécurité 1X/ Trimestre en condition réelle d'activité sur l'atelier des Batignolles

-Certains EPI ne semblent pas portés régulièrement : lunettes de protection oculaires et gants de grimpe.





### **MESURES DE SÉCURITÉ**

Mesures de sécurité	Poste de travail concerné	Description
Vérification des installations électriques	Tous	Installations à vérifier régulièrement
Vérification des extincteurs	Tous	Installations à vérifier régulièrement (une fois par an, certaines vérifications ont déjà été faites, d'autres sont prévues d'ici la fin de l'année
Plan d'évacuation	Tous	A afficher dans les locaux sociaux, personne référentes et exercices réguliers
Eclairage des sorties de secours et alarmes incendie/portes coupe- feu/détecteurs de fumée	Tous	Les installations doivent être vérifiées par une entreprise mandatée pour ce type d'équipement.  Un capteur de CO2 serait utile aux vue des émanations ressenties durant les visites



	ı	Ţ
Affiche des conduites à tenir en cas d'accident ou de projection	Tous	Affichage de toutes les procédures dans les locaux sociaux
Affichage des n° d'urgence	Tous	Affichage des consignes de sécurité et numéros d'urgence dans tous les locaux sociaux
Trousse à pharmacie Armoire à pharmacie	Trousse dans les camions	Vérifier régulièrement le matériel à disposition
dans les locaux sociaux		Armoires présentent dans les locaux ; s'assurer de la date de péremption des produits et du contenu
FDS à jour et disponibles		Non vérifiées ce jour, merci de nous fournir la liste des produits chimiques utilisés ainsi que leur FDS pour analyse
Armoire métallique ventilée pour les produits chimiques et inflammables		Présence d'armoire métallique mais elles ne sont pas ventilées
Bacs de rétention des produits chimiques	Tous	Certains ateliers ne sont pas pourvus de bac de rétention pour la préparation des mélanges des appareils thermiques
Outils de sécurité physique (gardiennage, alarme braquage)		Tous les sites sont sécurisés avec alarmes, entrées sécurisées et avertisseurs d'entrée



**Direction des Ressources Humaines** Sous-Direction de La Qualité de Vie au Travail

## Service de Médecine Préventive

Paris, le 12 octobre 2022

<u>à l'attention de : Madame Carine SALOFF-COSTE Directrice de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE)</u>

Objet : Étude d'activité de nuit des Bucherons sur le périphérique avec l'Atelier Clignancourt -

Division Nord - Direction des Espaces Verts et de l'Environnement-

Service de l'Arbre et des Bois- 23 rue Truffaut 75017 Paris

Nous avons effectué cette visite, dans le cadre des visites de tiers temps de médecine préventive, dans la nuit du 12 au 13 octobre 2022.

#### <u>Site</u>

Le lieu de rendez-vous proposé est porte Maillot, sur le pont, au-dessus du périphérique.

## Étaient présents le jour de la visite :

- -Monsieur José Da Silva, Chef de la Division Nord
- -Monsieur Christophe Le Coat, Surveillant de travaux
- -Monsieur François Renard, Expert sylvicole de la division
- -Mr Mathias Coureuil, Chef de l'Atelier Clignancourt et son équipe
- -Dr Brigitte Clodore, Médecin du travail du Service de Médecine Préventive
- -Madame Sophie Morvan, Infirmière en Santé au Travail

# Organisation et description des activités :

Du fait d'un trafic routier important et dense sur le périphérique, il n'est possible de pratiquer certaines activités d'entretien des espaces verts que lors de fermetures de nuit.

Les différentes activités sont organisées selon le tronçon concerné par la fermeture, les différents types d'interventions qui ont été répertoriées au préalable, avec la planification des Ateliers



bucherons qui doivent intervenir en présence de l'expert sylvicole et du surveillant de travaux accompagné du prestataire extérieur.

Il est nécessaire que tout soit programmé afin de prévoir les moyens matériels nécessaires et adaptés aux activités prévues.

En ce qui concerne les demandes d'abattage, des procédures précises ont été mises en place pour obtenir l'autorisation de toutes les personnes concernées.

- L'expert sylvicole : C'est le spécialiste de l'arbre et de la forêt, il est en charge de la surveillance des arbres et de la détection de toute pathologie. Il s'occupe de la santé de l'arbre, de son développement au cœur de la ville, sa mise en forme. Tous les arbres sont vérifiés une fois par an.

Son analyse visuelle (et sonore) permet de noter l'arbre sur sa sécurité et son état général avec une échelle de 1 à 4; la note de 1 est la meilleure note, et cette notation est faite pour toutes les parties de l'arbre. Lorsque l'arbre a une blessure de branche, sa note est de 4, une notion de danger nécessite une surveillance importante même si on sait que les arbres peuvent, en cas de blessure, compartimenter la partie blessée pour éviter la pénétration de spores ou champignons (ces derniers mangent le bois de cœur).

-Le prestataire: Une des sociétés qui intervient est la Société Robert Paysage. Son activité consiste notamment en l'entretien des talus qui bordent le périphérique, le débroussaillage, l'arrachage des souches mortes (utilisation de matériel adapté) avec remblai par de la terre végétale. Elle est en charge également de toutes les plantations d'arbres le long des talus ainsi que de leur arrosage (une fois par mois au moins pendant un an après leur plantation).

200 baliveaux vont être plantés sur un des talus à raison de 1 pour 2 mètres carré (plantation en forêt dense): ce sont de jeunes arbres de 2 à 4 ans, élevés en pépinières, mesurant de 1 à 2 m (type d'arbres plantés : merisier, orme, érable champêtre, aubépine, tilleul).

-L'atelier bucheron composé du chef et des agents est accompagné de l'expert sylvicole pour déterminer les interventions indispensables et nécessaires à l'entretien du patrimoine arboré du périphérique et talus.

Leurs principales activités sont les suivantes :

- L'abattage d'un arbre consiste à le couper à la base pour provoquer sa chute et le retrait du site (abattage et démontage le plus souvent pour raison sanitaire)
- Le démontage d'un arbre (trois techniques sont possibles : par rétention, par tyrolienne ou par grue) consiste à débiter entièrement l'arbre par tronçons depuis la cime jusqu'à la souche ; les tronçons seront envoyés à Vincennes pour faire du paillis (chaque grume pèse de 40 à 50 kilos). Cette technique est utilisée lors de la présence d'infrastructures à proximité menacées ou bien d'un manque de place dégagée au sol.
- Le relevage d'arbre par section de branches nuisibles, mortes ou embarrassantes. Cette technique est indiquée pour enlever les branches basses qui coupent la vue (signalétique, cameras, panneaux, etc...) ou branches latérales pour dégager des points de vue



- L'élagage des arbres consiste à couper le bois mort, rééquilibrer la ramure, contrôler la hauteur et le volume de l'arbre. Il est important de rappeler l'importance de la présence de l'homme de pied qui guide les bucherons dans la nacelle durant les travaux d'élagage.
- Ramassage des branches qui sont tombées soit en bordure du périphérique ou sur le terre-plein central.
- Le défourchage se fait sur la partie basse d'un tronc en respectant le bourrelet cicatriciel pour que la plaie de l'arbre se referme rapidement et empêche l'arrivée de parasites ou spores.
- Transport et ramassage des branchages par un camion grue du TAM, pour être ensuite broyés.
- Sécurisation de tous les chantiers par le Chef d'atelier et tous ses agents par des cônes, barrières et rubans d'avertissement pour éviter tout accident avec les usagers et les intervenants sur le périphérique.

#### Horaires / équipement de protection individuelle / matériel et moyens mécaniques :

Tous les agents qui effectuent ces nuits débutent leurs activités dès 21h30 jusqu'à 5h00, les chantiers et le matériel étant nettoyés en chaque fin de nuit. Ils effectuent au maximum 4 nuits par an. Le temps de repos avant le début et après l'activité de nuit est de 11h.

Tous les agents disposent des EPI (ainsi que pour l'un d'entre eux des lunettes de protection adaptées à sa vue) et ont une lampe frontale qui n'est actuellement pas suffisante pour un éclairage de bonne qualité et sécurisant. Un test va être effectué pour un éclairage des chantiers de nuit. Un casque communiquant est mis à disposition de l'agent sur la nacelle pour entendre les consignes plus facilement, mais il est surtout utilisé lors de travaux de demontage avec rétention, peu dans les activités courantes. (Casque trop lourd). Les gants sont peu portés en activité de grimpe, de même les lunettes de protection oculaire.

Le matériel et véhicules utilisés sont ceux de l'atelier. Il parait important de signaler les nombreuses pannes de la nacelle de la division et la nécessité de louer une nacelle pour effectuer les interventions le jour de l'activité de nuit (3 agents ont le CACES pour la nacelle et deux d'entre eux sont référents). En règle général les agents sont deux dans la nacelle, un qui conduit et un qui coupe ; le jour de notre visite la nacelle avait un défaut de fonctionnement (ne supportait pas le poids de 2 agents) et l'agent référent nacelle est resté seul.

#### Activité de relevage :



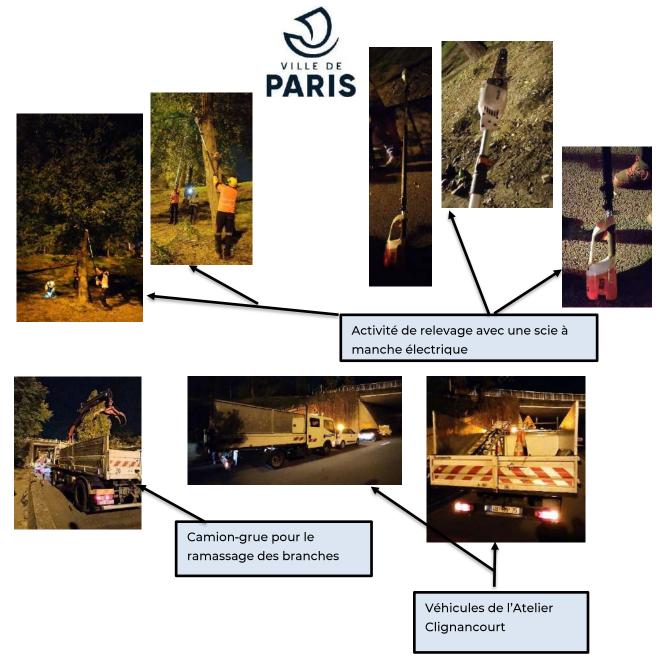
Différentes étapes de l'activité; utilisation d'une scie à manche manuelle





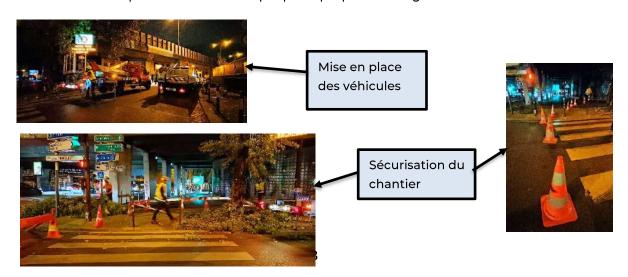
32

44 rue Charles Moureu 75013 Paris



Activité de démontage d'un peuplier pour raison sanitaire :

Cette activité a lieu près d'une entrée du périphérique porte de Clignancourt.



44 rue Charles Moureu 75013 Paris



Début de l'activité par la coupe des branches de la base vers la cime de l'arbre









Poursuite de l'activité par la coupe de l'arbre en tronçons en commençant par la cime, en laissant tomber sur le sol les billots sans système de retenue. Les agents peuvent cependant orienter la chute des branches et billots depuis la nacelle. La vigilance des autres agents en pied d'arbre doit être constante. La communication entre agents s'effectue en parlant très fort.







44 rue Charles Moureu 75013 Paris





Abattage du tronc du peuplier sur une zone suffisamment dégagée









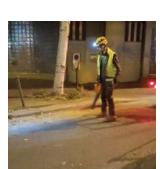
Découpe des tronçons

On peut voir le cœur de bois « mangé » par un champignon

Lors de cette activité, les agents ont été interpellés par une riveraine, tenant des propos avec agressivité en dépit des informations délivrées par un agent (riveraine qui n'a pas été présente jusqu'au terme de l'activité et n'a donc pas pu vérifier la justesse des explications fournies par l'agent)

Nettoyage du chantier par les agents : utilisation de la pelle, de la souffleuse et du râteau à feuille









<u>Activité d'élagage et relevage d'arbre</u>: Dégagement des parties cachées (signalétique) par les branches





44 rue Charles Moureu 75013 Paris



Ces dernières activités ont été réalisées à proximité de l'atelier de Clignancourt rendant possible l'accès aux locaux sociaux et sanitaires pour les agents. Il n'est pas certain que ce soit le cas pour toutes les activités de nuit.

Nous vous remercions de l'accueil que vous avez bien voulu nous réserver et vous laissons le soin d'apprécier l'opportunité de diffuser ce document.

Mme Morvan Dr Clodore

Infirmière du travail Médecin en santé du Travail